

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 31

**MINISTERE DE
L'ELEVAGE, DES PECHEES ET
DES INDUSTRIES ANIMALES**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	12
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	13
2.1.	PROGRAMME 406: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES ANIMALES	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	18
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	21
2.2.	PROGRAMME 407: AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES	31
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	34
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	36
2.3.	PROGRAMME 408: DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES	44
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	45
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	46
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	47
2.4.	PROGRAMME 409: PILOTAGE ET AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DU MINEPIA	51

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	52
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	53
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	53
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	56
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	66
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	67
3.2.	LEÇONS APPRISES	69
3.3.	PERSPECTIVES	70

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La vision politique du secteur rural développée dans le DSCE a pour finalité de renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance économique sous-régionale, où le secteur rural est un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations dans un souci de développement durable, respectueux de l'environnement.

L'objectif global visé par le DSCE est la modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance. Le sous- secteur élevage, pêches et industries animales participe à l'atteinte de cet objectif à travers la mise en oeuvre d'une politique de développement des activités pastorales et halieutiques dans les filières à fort potentiel de croissance et créatrices d'emplois notamment :

- la filière porcine ;
- la filière avicole ;
- la filière laitière ;
- la filière bovine ;
- la filière petits ruminants ;
- la pêche et l'aquaculture ;
- les élevages non conventionnels.

Par ailleurs, l'option gouvernementale consistera à accorder la priorité de ses appuis à la modernisation de l'appareil de production. Le Gouvernement, dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE, paragraphe 103) estime que le principal défi à relever dans le secteur rural est de passer à une production semi intensive et industrielle qui permettra :

- (i) d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne ;
- (ii) d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties ;

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Le sous-secteur comprend trois domaines d'intervention essentiels :

- l'élevage et les industries animales ;
- les pêches, l'aquaculture et les industries connexes ;
- la santé animale et la santé publique vétérinaire.

Il est lié étroitement à celui de l'agriculture, des forêts et de l'environnement en ce qui concerne le partage du sol, la complémentarité des activités et des acteurs, et celui de la santé publique pour ce qui est de la protection des consommateurs et la lutte contre les zoonoses. Il dispose également de liens importants avec d'autres secteurs que sont le commerce, les industries, l'éducation et les travaux publics sans oublier la défense, les finances, l'économie et la planification, les affaires foncières ainsi que les petites et moyennes entreprises.

Au terme du **Décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012**, le Ministère de l'Élevage, des Pêches

et des Industries Animales (MINEPIA) a pour mission l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques (cf. article 1er, al. 2).

À ce titre, il est chargé de :

- l'application de toutes mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et de leurs produits ;
- la protection sanitaire du cheptel ;
- la salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique ;
- la formation et l'encadrement technique en matière d'élevage, des pêches et de l'aquaculture ;
- la protection des ressources pastorales, maritimes et fluviales ;
- l'amélioration de la production, du contrôle sanitaire et des statistiques en matière de l'élevage, des pêches et des industries animales ;
- des études et recherche en vue du renouvellement des ressources pastorales halieutiques et piscicoles, en liaison avec le ministère chargé de la recherche scientifique.

En se fondant sur les dispositions du décret sus-évoqué, le MINEPIA s'est fixé pour objectif stratégique d'accroître la production pastorale et halieutique en vue non seulement de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matière des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation.

Pour atteindre cet objectif, le MINEPIA s'appuie sur quatre (04) programmes dont trois (03) opérationnels et un (01) support pour la période 2013-2015. Il s'agit du :

1. Programme de Développement des Productions et des Industries Animales ;
2. Programme d'Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses ;
3. Programme de Développement des Productions Halieutiques ;
4. Programme de Pilotage et d'Amélioration du Cadre Institutionnel.

La mise en œuvre de ces programmes impliquera outre les services déconcentrés du MINEPIA, les organismes Sous-tutelles (SODEPA, LANAVET, MIDEPECAM), les organismes rattachés (MSEG, les stations aquacoles, les CNFZVH, la CDPM, la CDEN, la CDENO, les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage), les structures privées de production, les structures de recherche, les organisations des producteurs, les collectivités Territoriales décentralisées, la société civile et les chambres consulaires.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Le programme 406 :

Le programme de développement des productions et des industries animales vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales.

Il a été élaboré dans cadre du début d'implémentation de la réforme budgétaire de l'État fondé sur le système de budget programme. La mise en œuvre s'est déroulée dans un contexte d'apprentissage et d'appropriation des exigences qui en découlent.

Il a également été marqué par l'éclatement de la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales en deux directions dont celle du même nom et la Direction des Pâturages, de l'Alimentation et des Infrastructures d'Élevage. Ce qui devait se traduire sur le terrain par la mise en place des services créés au niveau central et déconcentré ainsi que la mise en place de ces services à la faveur du décret 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du MINEPIA. La mise en place de ces structures devrait se faire progressivement ainsi que l'imprégnation et l'appropriation des activités par le personnel. Ce qui nécessite des ajustements importants dans l'attribution et l'utilisation des ressources ainsi que dans le suivi des activités.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le MINEPIA assurera la fonction de maître d'ouvrage principal. Elle impliquera notamment les services centraux, les services déconcentrés, et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le secteur privé et la société civile seront sollicités pour participer à son exécution. En outre, les partenaires au développement seront également mis à contribution pour apporter en fonction des besoins exprimés, une assistance technique et financière appropriée.

La contribution attendue de chacun des partenaires institutionnels se résume ainsi qu'il suit:

- Banque Mondiale : financement du programme PACA ;
- AFD: financement à travers le CD2 du programme ACEFA
- Banque islamique de Développement : financement du Projet de développement de l'élevage et de la pêche du Nord ouest

La contribution des Organismes sous Tutelles du MINAPIA

1) Le SODEPA se charge :

- de l'offre de service aux clients en matière de traitement des viandes dans les abattoirs industriels de Douala et Yaoundé;
- de l'amélioration génétique des animaux (IA au ranch de Kumbo).

2) les Caisses de développement de l'élevage

- appui logistique aux stations zootechniques ;
- financement des activités dans les régions concernées.

La contribution des Autres partenaires

- **Secteur privé** : vétérinaires, les organisations des producteurs, les organisations des commerçants devront accompagner la mise en œuvre de ce programme en acceptant de se conformer à la réglementation sur la protection sanitaire
- **Eleveurs** : création des élevages et industries animales
- **Partenaires techniques et financiers** : FAO, CEBEVIRHA (Communauté Economique du

Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique), UA/IBAR (International Bureau for Animal Ressources)

- **CTD** : Mise en œuvre des activités réservées à la décentralisation.

De plus, il serait judicieux de mentionner que le redéploiement des projets financées sous fonds PPTE et BIP (PDFP, PADAV, PADPR, PADFA) dans le programme 406 sous forme d'activités a perturbé fortement la mise en œuvre du programme. L'existence de plusieurs projets et programmes (ACEFA, PAPA, PACA, PNVRA) à financements conjoint au sein du Programme 406 et dont le processus de mise en œuvre n'implique pas toujours tous les acteurs en particulier les responsables du Programme, des actions, des activités et des tâches. Ce qui ne permet pas une bonne mise en cohérence des objectifs et des résultats recherchés .

Le programme 407 :

Au Cameroun, les maladies animales telles que la fièvre aphteuse, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, et la maladie de Newcastle, ont été retenues comme prioritaires et les zoonoses au nombre desquelles la rage demeurent des préoccupations incessantes. Pour protéger les cheptels et les consommateurs de l'ensemble du pays, le programme d'« *amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses* » a été formulé. A cet égard, le défi consistera à gérer les maladies animales et les maladies d'origine alimentaire de manière à optimiser les effets sur l'économie et la santé humaine. Il s'agira de mener des actions sur la prévention, la maîtrise progressive des maladies animales, l'élimination des maladies nouvelles émergentes. De façon précise les interventions porteront sur : (i) la prévention et lutte la contre les maladies animales prioritaires, (ii) l'amélioration de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animales et halieutiques, (iii) la prévention et la lutte contre les zoonoses, et (iv) l'amélioration de la qualité des médicaments et des produits à usage vétérinaire (v) et le renforcement de l'inspection sanitaire vétérinaire et l'acquisition et (vi) et le renforcement du secteur privé vétérinaire.

La mise en œuvre de ce programme sera réalisée par le MINEPIA qui assurera la fonction de maître d'ouvrage principal. Elle impliquera notamment les services centraux, les services déconcentrés, et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le secteur privé et la société civile seront sollicités pour participer à son exécution. En outre, les partenaires au développement seront également mis à contribution pour apporter en fonction des besoins exprimés, une assistance technique et financière appropriée.

Les principaux acteurs étatiques majeurs du programme sont le MINEPIA, le MINSANTE, le MINATD, le MINFOF et le MINESUP.

Le MINEPIA à travers la Direction des Services Vétérinaires aura pour mission :

- L'élaboration, le suivi de l'exécution et l'évaluation de la stratégie en matière de protection sanitaire et de santé publique vétérinaire,
- la mise en fonctionnement du laboratoire de Douala ;
- l'inspection sanitaire vétérinaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique et de la lutte contre les zoonoses, et la salubrité des denrées d'origines animale, halieutique,
- le renforcement de la police sanitaire vétérinaire,
- le suivi des questions vétérinaires ou zoo-sanitaires transfrontalière,

- le suivi des activités des pharmacies vétérinaires, des la commercialisation des intrants vétérinaires,
- le suivi et le contrôle des activités des vétérinaires installées en clientèle privées,
- d'organiser les réseaux de la surveillance épidémiologique ;
- renforcement des capacités du personnel en charges des activités de contrôle des maladies, de la qualité des médicaments et lutte contre les zoonoses ;
- Mise à disposition de la logistique et des moyens aux services déconcentrés pour la lutte contre les maladies prioritaires et les zoonoses.

La contribution attendue de chacun des partenaires institutionnels se résume ainsi qu'il suit:

- MINSANTE, MINFOF, MINEDED : collaboration dans cadre de la mise en œuvre du Concept une santé et du Programme de lutte contre des zoonoses et les maladies émergentes et réémergences ;
- MINATD : participera à la mise en œuvre des opérations de police sanitaire au niveau local et régional;
- MINESUP : prise en compte des aspects de santé publique vétérinaire dans les formations dispensées dans les écoles vétérinaires;
- MINRESI et les universités contribueront à la recherche sur les maladies animales prioritaires

La contribution des Organismes sous Tutelles du MINEPIA

1) Le LANAVET se charge :

- des analyses des prélèvements d'origine animale, pathologie ou non en provenance de tous les points du territoire national en vue de poser un diagnostic et de participer si possible à la prise des mesures prophylactiques adéquates ;
- de la production et la fourniture des produits biologiques (vaccin, sérum et autres), des produits de chimiothérapie, de santé et d'hygiène à usage vétérinaire et humain ;
- de la veille et de la surveillance epizootiologique des maladies animales transmissibles

2) les Caisses de développement de l'élevage

- appui logistique dans les opérations de campagnes de vaccination et de protection sanitaire du cheptel.

La contribution des Autres partenaires

- **Secteur privé** : vétérinaires, les organisations des producteurs, les organisations des commerçants devront accompagner la mise en œuvre de ce programme en acceptant de se conformer à la réglementation sur la protection sanitaire

- **Société civile** : Syndicat des vétérinaires privés, ONVC associations de consommateurs devront participer aux réseaux de surveillance des maladies animales,
 - **Eleveurs** : Participation et contribution à la mise en œuvre des stratégies d'intervention en matière de contrôle des maladies animales,
 - **Partenaires techniques et financiers** : OIE, FAO, Centre Pasteur du Cameroun, CEBEVIRHA (Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique), UA/IBAR (International Bureau for Animal Ressources)
 - Ils devront apporter leur appui technique et financier pour la mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre les maladies transfrontalières émergentes (mesures sanitaires, programmes de vaccination, promotion des normes internationales, etc.) ;
- CTD** : Mise en œuvre des activités réservées à la décentralisation.

Le programme 408 :

La production domestique actuelle de poisson reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays. Pour combler ce déficit, le Gouvernement est contraint à des importations annuelles importantes (150 000 tonnes) avec comme conséquence un déséquilibre criard de la balance commerciale.

Le DSCE assigne au sous-secteur l'objectif d'accroître significativement la production nationale des pêches et de l'aquaculture afin d'améliorer sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création des revenus et des emplois aux jeunes camerounais. La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. L'objectif triennal pour la période 2013-2015 pour le MINEPIA est d'accroître l'offre en produits de pêches et de l'aquaculture.

Les indicateurs de résultats sont les quantités de produits de pêches et d'aquaculture disponibles et le volume des importations en baisse.

Le programme de développement des productions halieutiques s'aligne sur l'axe de la stratégie du secteur rural dénommé "Modernisation de l'appareil productif". La stratégie du programme consistera à accroître la contribution de la pêche et de l'aquaculture à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à l'économie nationale par l'application effective d'un meilleur contrôle des activités de pêche, de lutte contre les pêches illicites non déclarées et non règlementées, la réduction des pertes après capture et le développement de l'aquaculture commerciale.

Le programme 409 :

Le programme 409 a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- l'implémentation du budget programme au Cameroun nécessitant un renforcement des capacités des cadres sur les fondements et articulations de la loi de finance ;
- la réforme des marchés publics ;
- la mise en application du décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) caractérisée le redéploiement du personnel dans les services centraux et déconcentrés;
- l'élaboration du document des quatre programmes du MINEPIA ;

- l'amélioration des conditions de travail par la finalisation des travaux de construction du bâtiment R+3 à Mvog-Betsi nonobstant le déficit général constaté en matière d'espace de travail dans les services centraux et déconcentrés.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

la création et la mise en place des services du Ministère des Marchés publics qui était chargé d'assurer le rôle de maître d'ouvrage dans l'exécution des marchés pour un montant supérieur ou égale à 50 millions F CFA, a quelque peu perturbé le processus de passation des marchés publics avec pour conséquences, une programmation tardive des marchés, une rallonge de la durée de passation de certains marchés et des conflits de compétence dans le suivi et le contrôle des activités réalisées. Ce qui a nécessité un réajustement des prérogatives de ce Ministère sur les marchés inférieurs 250 millions de F CFA.

Par ailleurs des perturbations climatiques ont été à l'origine des inondations dans les régions septentrionales du pays qui ont fait des victimes dans la population pastorale en 2012. La résurgence de la peste porcine Africaine au cours de la même année a nécessité en réponse, des actions particulières à l'égard des producteurs sinistrés en vue du repeuplement de leurs exploitations. Le programme a été aussi élaboré dans le contexte de suspension des exportations de miel du Cameroun vers par l'Union Européenne et de dégradation des abattoirs.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 406

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS ET DES INDUSTRIES
ANIMALES

Responsable du programme

ENGAMBA PHILIPPE DIDI
Directeur de Developpement des Productions Animales

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de développement des productions et des industries animales vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales. En effet, le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires, met en oeuvre une politique de promotion des filières basée sur une meilleure organisation des principaux acteurs au niveau de chaque maillon (recherche, production, transformation, commercialisation) dans l'optique d'augmenter et de sécuriser les revenus de tous les intervenants.

Compte tenu de son potentiel dans l'économie nationale, le Gouvernement veut impulser à ce sous- secteur une croissance durable en développant les productions et les industries animales tout en préservant les ressources naturelles qui y sont liées.

L'objectif triennal du programme est d'accroître de 25% les productions animales. Les indicateurs de résultats sont les quantités des produits et denrées d'origine animale produites et transformées et le volume des importations.

La finalité est que le sous-secteur de l'élevage constitue un puissant levier pour assurer la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus notamment en milieu rural et par conséquent la création de richesses ainsi que d'emplois décents. Un accent particulier sera mis sur les actions d'intensification des productions, d'amélioration de la productivité et la compétitivité des filières porteuses de croissance et créatrices d'emplois notamment la volaille, le porc, les gros et les petits ruminants.

Par ailleurs, la stratégie de diversification des produits animaux et des revenus des producteurs consistera à accroître la production des élevages non conventionnels. Un partenariat fructueux devra être établi avec la recherche pour d'autres espèces animales susceptibles de diversifier les revenus des producteurs et d'ouvrir éventuellement de nouveaux marchés. Il s'agira enfin de promouvoir l'apiculture.

Sur le plan organisationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité technique de la Direction de Développement des Productions et des Industries Animales, la Direction des Pâturages, de l'Alimentation Animale et des Infrastructures d'Elevage ainsi que les services déconcentrés (services régionaux, départementaux de productions et industries animales). La mise en oeuvre impliquera en outre, la SODEPA, les stations d'impulsion et de modernisation de l'élevage, les jumenteries, les caisses de développement de l'élevage, les structures privées de production, les organisations des producteurs, les collectivités territoriales décentralisées, les autres administrations, etc.

OBJECTIF	Accroître la production animale en vue de satisfaire les besoins nutritionnels de la population, les besoins en matières premières de l'agro-industrie et dégager l'excédent pour l'exportation.	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	694479.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	755437.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DES INDUSTRIES ANIMALES Action 02: PROMOTION ET AMÉLIORATION DES ÉLEVAGES À CYCLE COURT (VOLAILLES, PORCS, PETITS RUMINANTS, ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS) Action 03: FACILITATION ET ENCOURAGEMENT DE LA CRÉATION DES EXPLOITATIONS EN MATIÈRE DE BOVINS/VIANDE ET ÉQUINS Action 04: PROMOTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE Action 05: AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION ANIMALE Action 06: REHABILITATION, CONSTRUCTION ET PROMOTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION DES SEMENCES AMÉLIORÉES ET DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION Action 07: APPUI CONSEIL Action 08: COORDINATION DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 9 917 188 000	CP 9 917 188 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ENGAMBA PHILIPPE DIDI, Directeur de Développement des Productions Animales	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme de développement des productions et des industries animales vise l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales.

Il a été élaboré dans cadre du début d'implémentation de la réforme budgétaire de l'État fondé sur le système de budget programme. La mise en œuvre s'est déroulée dans un contexte d'apprentissage et d'appropriation des exigences qui en découlent.

Il a également été marqué par l'éclatement de la Direction du Développement des Productions et des Industries Animales en deux directions dont celle du même nom et la Direction des Pâturages, de l'Alimentation et des Infrastructures d'Élevage. Ce qui devait se traduire sur le terrain par la mise en place des services créés au niveau central et déconcentré ainsi que la mise en place de ces services à la faveur du décret 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du MINEPIA. La mise en place de ces structures devrait se faire progressivement ainsi que l'imprégnation et l'appropriation des activités par le personnel. Ce qui nécessite des ajustements importants dans l'attribution et l'utilisation des ressources ainsi que dans le suivi des activités

De même la création et la mise en place des services du Ministère des Marchés publics qui était chargé d'assurer le rôle de maître d'ouvrage dans l'exécution des marchés pour un montant supérieur ou égale à 50 millions F CFA, a quelque peu perturbé le processus de passation des marchés publics avec pour conséquences, une programmation tardive des marchés, une

rallonge de la durée de passation de certains marchés et des conflits de compétence dans le suivi et le contrôle des activités réalisées. Ce qui a nécessité un réajustement des prérogatives de ce Ministère sur les marchés inférieurs 250 millions de F CFA.

Par ailleurs des perturbations climatiques ont été à l'origine des inondations dans les régions septentrionales du pays qui ont fait des victimes dans la population pastorale en 2012. La résurgence de la peste porcine Africaine au cours de la même année a nécessité en réponse, des actions particulières à l'égard des producteurs sinistrés en vue du repeuplement de leurs exploitations. Le programme a été aussi élaboré dans le contexte de suspension des exportations de miel du Cameroun vers par l'Union Européenne et de dégradation des abattoirs. Pour la mise en œuvre de ce programme, le MINEPIA assurera la fonction de maître d'ouvrage principal. Elle impliquera notamment les services centraux, les services déconcentrés, et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le secteur privé et la société civile seront sollicités pour participer à son exécution. En outre, les partenaires au développement seront également mis à contribution pour apporter en fonction des besoins exprimés, une assistance technique et financière appropriée.

La contribution attendue de chacun des partenaires institutionnels se résume ainsi qu'il suit:

- Banque Mondiale : financement du programme PACA ;
- AFD: financement à travers le CD2 du programme ACEFA
- Banque islamique de Développement : financement du Projet de développement de l'élevage et de la pêche du Nord ouest

La contribution des Organismes sous Tutelles du MINEPIA

1) Le SODEPA se charge :

- de l'offre de service aux clients en matière de traitement des viandes dans les abattoirs industriels de Douala et Yaoundé;
- de l'amélioration génétique des animaux (IA au ranch de Kumbo).

2) les Caisses de développement de l'élevage

- appui logistique aux stations zootechniques ;
- financement des activités dans les régions concernées.

La contribution des Autres partenaires

- **Secteur privé** : vétérinaires, les organisations des producteurs, les organisations des commerçants devront accompagner la mise en œuvre de ce programme en acceptant de se conformer à la réglementation sur la protection sanitaire
- **Eleveurs** : création des élevages et industries animales
- **Partenaires techniques et financiers** : FAO, CEBEVIRHA (Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique), UA/IBAR (International Bureau for Animal

Ressources)

- **CTD** : Mise en œuvre des activités réservées à la décentralisation.

De plus, il serait judicieux de mentionner que le redéploiement des projets financés sous fonds PPTE et BIP (PDFP, PADAV, PADPR, PADFA) dans le programme 406 sous forme d'activités a perturbé fortement la mise en œuvre du programme. L'existence de plusieurs projets et programmes (ACEFA, PAPA, PACA, PNVRA) à financements conjoint au sein du Programme 406 et dont le processus de mise en œuvre n'implique pas toujours tous les acteurs en particulier les responsables du Programme, des actions, des activités et des tâches. Ce qui ne permet pas une bonne mise en cohérence des objectifs et des résultats recherchés.

2.1.3. Performance globale du programme en 2013

L'objectif du programme 406 est d'améliorer la production des protéines d'origine animales. L'indicateur retenu pour le renseigner est la quantité de produits et denrées d'origines animales produites et transformées. Face aux difficultés rencontrées dans le processus de collecte des informations, Il est difficile d'évaluer le niveau réel de performance globale du programme.

De même, la multiplicité des acteurs intervenant dans le processus de mise en œuvre du programme ainsi que le faible niveau de coordination dans les interventions ne permet pas d'évaluer avec exactitude la performance globale du programme. Le dispositif actuel de collectes et de remontée des informations est inefficace.

Néanmoins sur la base des estimations de référence de 694 479 tonnes de produits et denrées d'origine animale produites en 2012, nos évaluations de la production obtenue à l'issue de la mise en œuvre du programme est d'environ 697 526 tonnes soit un surplus de 3 047 tonnes.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	697 526 Tonnes de viandes produites	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	25%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS (ÉCARTS)	AE : 9 533 348 160 (- 383 839 840)	CP 9 533 348 160 (- 383 839 840)
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE : 6 383 396 573	CP : 6 277 430 693
TAUX DE CONSOMMATION	66,95%	65,85%

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Maturité limitée de certaines activités ; - Complexité et spécificité des marchés du secteur ; - insuffisance des prestataires spécifiques ou spécialisés dans le domaine ; - Programmations tardives des marchés et prestations intellectuelles ; - Difficultés dans la collecte des données et absence de données statistiques fiables ; - Mise en place des services centraux et déconcentrés de la Direction des Pâturages ; - Difficultés dans le suivi des activités (moyens insuffisants) ; - Faible capitalisation des données de l'exécution des activités de la décentralisation, des structures sous tutelles et des projets à Financement conjoint ; - L'essentiel des actions et activités entreprises dans le programme ne peuvent avoir des résultats ou d'impact que sur le long terme.
PERSPECTIVES POUR 2014	- Mise en place d'une chaîne d'abattage moderne à N'Gaoundéré avec entrepôt frigorifiques à Yaoundé, N'Gaoundéré, Ebolowa et Kribi ; - Intensification des élevages à cycle court; - Amélioration de la production bovine à travers l'insémination artificielle ; - Poursuite des appuis au développement de l'élevage équin ; - Poursuite de la mise en œuvre du volet laitier du Programme PAPA; - Amélioration du cheptel laitier par l'introduction des races exotiques ; - Développement de l'alimentation animale et des infrastructures d'élevages par la mise à niveau des structures de production d'aliments pour bétail, la restauration et la mise en place des champs fourragers dans les stations d'élevage ; - Promotion de la production fourragère (par la modernisation des équipements de production et de transport des semences fourragères) et du développement de l'hydraulique pastoral ; - Poursuivre l'accompagnement technique et financier des producteurs dans la mise en œuvre de leurs projets à travers le PNVRA et les projets à financement conjoints (ACEFA, PACA).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	697 526 Tonnes de viandes produites	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 533 348 160	CP 9 533 348 160
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 383 839 840	Ecart CP 383 839 840
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 927 182 666	CP 8 820 647 666
TAUX DE CONSOMMATION	93,64 %	92,52 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Maturité limitée de certaines activités ; - Complexité et spécificité des marchés du secteur ; - insuffisance des prestataires spécifiques ou spécialisés dans le domaine ; - Programmations tardives des marchés et prestations intellectuelles ; - Difficultés dans la collecte des données et absence de données statistiques fiables ; - Mise en place des services centraux et déconcentrés de la Direction des Pâturages ; - Difficultés dans le suivi des activités (moyens insuffisants) ; - Faible capitalisation des données de l'exécution des activités de la décentralisation, des structures sous tutelles et des projets à Financement conjoint ; L'essentiel des actions et activités entreprises dans le programme ne peuvent avoir des résultats ou d'impact que sur le long terme.	
PERSPECTIVES 2014	- Mise en place d'une chaîne d'abattage moderne à N'Gaoundéré avec entrepôt frigorifiques à Yaoundé, N'Gaoundéré, Ebolowa et Kribi ; - Intensification des élevages à cycle court ; - Amélioration de la production bovine à travers l'insémination artificielle ; - Poursuite des appuis au développement de l'élevage équin ; - Poursuite de la mise en œuvre du volet laitier du Programme PAPA ; - Amélioration du cheptel laitier par l'introduction des races exotiques ; - Développement de l'alimentation animale et des infrastructures d'élevages par la mise à niveau des structures de production d'aliments pour bétail, la restauration et la mise en place des champs fourragers dans les stations d'élevage ; - Promotion de la production fourragère (par la modernisation des équipements de production et de transport des semences fourragères) et du développement de l'hydraulique pastoral ; Poursuivre l'accompagnement technique et financier des producteurs dans la mise en œuvre de leurs projets à travers le PNVRA et les projets à financement conjoints (ACEFA, PACA).	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 : Promotion des industries animales

L'action vise à construire les infrastructures telles que les abattoirs, les aires d'abattage, les centres de collecte et de transformation de lait et de miel pour s'assurer de la qualité des produits transformés, les unités de production d'aliments pour bétail et les unités de transformation de sous-produits.

Action 02 : Promotion et amélioration des élevages à cycle court (volailles, porcs, petits ruminants, élevages non conventionnels)

Cette action consistera à poursuivre les activités de promotion de la production mises en œuvre depuis quelques années dans le cadre des filières porcines, petits ruminants, apicole, avicole et élevage non conventionnel, tout en mettant l'accent sur la mise en place des exploitations semi-intensives et fonctionnelles.

Action 03 : Facilitation et encouragement de la création des exploitations en matière de bovins/viande et équins

L'action consistera à améliorer le potentiel génétique par l'introduction et la vulgarisation des races plus performantes, l'appui en intrants pastoraux aux éleveurs pour les unités d'embouche pour accroître la productivité. Il s'agira aussi de mener des actions en vue de la relance de l'industrie du cheval. Enfin cette action vise également à favoriser la préservation des races bovines en voie de disparition.

Action 04 : Promotion de la production laitière

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la production de lait à travers l'introduction des races performantes et la réduction des pertes de post-production et l'appui à la collecte, la transformation et la conservation du lait.

Action 05 : Amélioration de l'alimentation animale

L'action consistera en la promotion de la production du fourrage, de la constitution des banques de foin, le contrôle de qualité des aliments composés et la promotion de l'utilisation des résidus agricoles et agro-industriels.

Action 06 : Réhabilitation, construction et promotion des structures de production des semences améliorées et des infrastructures de production

La priorité de cette action est la relance des activités des stations d'impulsion et des modernisations de l'élevage à travers la réhabilitation et la construction des infrastructures dans le but de produire et de diffuser les semences de qualité et en quantité. Elle consistera aussi à promouvoir des infrastructures améliorées d'élevage auprès des organisations de producteurs.

Action 07 : Appui conseil

Il s'agit d'encadrer et d'accompagner les organisations de producteurs techniquement dans la mise en œuvre de leurs projets de production.

Action 08 : Coordination du programme

Il s'agit d'assurer la mise en œuvre cohérente et effective des actions tout en assurant son suivi-évaluation.

OBJECTIF	Favoriser la création des unités de transformation, de conservation et de conditionnement							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'unités de transformation, de conservation et de conditionnement (abattoirs, centres de collecte, laiteries ...) construites					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	18.0					33,33 % de progression	
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	22 soit 04 unités supplémentaires						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	588 500 000	588 500 000	653 475 005	653 475 005	580 965 000	550 965 000	88,9 %	84,31 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Constat du vieillissement et de la dégradation des infrastructures et structures d'abattage dans l'ensemble du territoire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Création de trois (03) centres de collecte de miel (Yaoundé 2, Tombel, Oku) ; - Acquisition de 05 véhicules isothermes pour le transport des carcasses ; - Acquisition de quinze (15) tricycles avec caisses isothermes pour le transport des carcasses ; - Construction d'un marché à bétail à Fundong ; - l'étude pour la construction des abattoirs et des entrepôts au Cameroun a été réalisée dans le cadre de la coopération avec l'Espagne (CAIXA BANK) ; - un montant de 250 000 F CFA transféré à la SODEPA dans le cadre du contrat plan.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Sur le plan technique, tous les principaux extraits attendus dans le cadre de cette action ont été réalisés. Cependant l'essentiel des unités de transformation, de conservation et de conditionnement n'a pas été inscrit dans cette action mais plutôt dans le programme 407 et dans l'action de promotion de la production laitière. Ces unités permettraient de renseigner l'indicateur retenu. On peut donc estimer le taux de réalisation de l'exécution technique prévue avec les moyens disponibles à 100 %. - Difficultés de suivi des activités dépendant des projets et structures sous tutelles ; - Difficultés de collectes des données statistiques.							
Perspectives 2014	- Réaménagement du programme par la prise en compte de la construction des abattoirs initialement considéré dans le programme 407 ; - Poursuite de la construction des centres de collecte de miel ; - Prise en compte des activités de construction des centres de collecte de lait dans cette action ; - Poursuite de la construction des marchés à bétail ; - Poursuite de l'acquisition des matériels roulants pour le transport des carcasses ; - Acquisition des boucheries modèles ; - Engagement des activités de mise en œuvre du projet de construction des chaines d'abattage et des entrepôts frigorifiques; - Changement de l'indicateur en nombre d'unités de transformation fonctionnelles; - Formation aux métiers (boucherie) .							

Action 02 PROMOTION ET AMÉLIORATION DES ÉLEVAGES À CYCLE COURT (VOLAILLES, PORCS, PETITS RUMINANTS, ÉLEVAGES NON CONVENTIONNELS)								
OBJECTIF	Appuyer la mise en place d'unités de productions semi-intensives et industrielles et moderniser les exploitations familiales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'unités semi-intensives et industrielles homologuées fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 24,0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		150.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		74					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 204 818 000	1 204 818 000	1 070 596 667	1 070 596 667	773 316 000	770 016 000	72,23 %	71,92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Résurgence de la peste porcine africaine ; - Inondations dans les régions Nord et Extrême-Nord ; - Changement dans la mise en œuvre des activités avec la migration des projets classiques en activités dans la logique de la construction du budget programme ; logique des appuis sous forme de subvention aux organisations des producteurs en vigueur dans ces projets BIP a été abandonnée ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de 2000 géniteurs de volailles villageoises au profit des femmes ; - Appui aux repeuplements de 300 fermes des exploitations porcines sinistrés ; - Appui à l'EPAB de Binguela pour la mise en œuvre du « Projet Ceinture Blanche » d'un montant de 50 millions Fcfa; - Acquisition de 10 incubateurs artisanaux au profit OP ; - Importation de 50 géniteurs de porcs à la station de Kounden ; - Acquisition de 100 géniteurs de petits ruminants à la station de Lougguéré ; - Matériel d'identification des animaux pour les stations.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur le plan financier : - L'abandon de la logique des transferts des subventions aux GIC en cours d'exercice (embauche des petits ruminants, la construction des bergeries etc..) ; Seuls les appuis pour le repeuplement des fermes des exploitations porcines sinistrés ont été réalisés. Au Plan technique : Les activités prévues correspondaient à une programmation liée aux projets existants d'où les difficultés dans le suivi du fait du choix des points focaux qui n'étaient pas suffisamment imprégnés. - Insuffisance des moyens de suivi des activités - Système d'acquisition des géniteurs est incompatible avec le système actuel de passation des marchés (idéale de passer par un système de gré à gré) ; - Les activités liées aux subventions n'ont pas été réalisées ; - Les difficultés à collecter les données des activités des projets à financement conjoints et des structures sous tutelles							

Perspectives 2014	- Les appuis à mener sous forme de subventions sont transférés aux projets (ACEFA, PACA) en rapport avec le domaine concerné - Les activités traduisant les efforts par le BIP d'acquisition de géniteurs d'animaux et de structuration, de renforcement des capacités des acteurs des filières d'élevage à cycle court en soutien à celles entreprises par les projets et programmes à financement en cours d'exécution, sont exclusivement capitalisées dans cette action - L'intitulé de l'indicateur de cette action a été reformulé pour tenir compte des recommandations du CIEP malgré les difficultés rencontrées et signalées pour le renseigner du fait de l'absence de statistiques suffisamment fiables et d'un système efficace de collecte données. Il a donc été reformulé en quantité de viandes des animaux à cycle court produites ;
-------------------	--

Action 03 FACILITATION ET ENCOURAGEMENT DE LA CRÉATION DES EXPLOITATIONS EN MATIÈRE DE BOVINS/VIANDE ET ÉQUINS								
OBJECTIF	Appuyer la mise en place des unités de production semi-intensives et intensives							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'exploitations de grandes et moyennes importances suivies et encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		79.0				14,28% De progression	
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		82					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	470 000 000	470 000 000	304 636 570	304 636 570	269 164 000	269 164 000	88,36 %	88,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Maturation insuffisante des activités ; - Poursuite du Programme ACEFA,PNVRA, PAPA (Volet Lait) - Contribution de la SODEPA - Création et mise en place des services centraux et déconcentrés de la Direction des pâturages de l'alimentation et des infrastructures d'élevage. - Inondations dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord avec des victimes dans la population pastorale ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des 15 géniteurs pour la jumenterie de Petté ; - Acquisition de 2700 doses de semences bovines ; - Appui à la préservation des races bovines et taurines en voie de disparition à 3 coopératives (Namshi, Kapsiki, Kouri) ; - Transfert de 50 millions FCFA à la SEMRY pour la réfection de la station d'embouche de Yagoua.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Maturation insuffisante des activités ;							
Perspectives 2014	- L'intitulé de l'indicateur de cette action a été reformulé pour tenir compte des recommandations du CIEP. Il a donc été reformulé en quantité de viandes de gros bétail produites ; - Poursuite des efforts pour la promotion de l'activité d'insémination artificielle par l'acquisition de semences bovines et de la formation des formateurs en insémination artificielle ; - Pour résoudre le problème de maturité des activités, une étude pour la réalisation du plan viande III sera inscrite qui permettrait de doter au programme d'un document de projet ; - Poursuite des appuis au développement de l'élevage équin .							

Action 04 PROMOTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

OBJECTIF	Favoriser la mise en place des fermes laitières semi-intensives et intensives.								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de fermes laitières encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 126.66 % de croissance		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		34 soit 27 supplémentaires						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 370 000 000	1 370 000 000	1 368 207 481	1 368 207 481	26 207 000	26 207 000	1,92 %	1,92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Lancement ou début de mise en œuvre du premier budget programme ; - Début tardif de l'exécution du budget ; - Début de mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (composante Appui au Développement de la Filière Lait								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de 5 tricycles aménagés pour le transport de lait ; - Construction de 02 centres de collecte de lait à Dibi et Mangoli (bien qu'il subsiste un contentieux sur les travaux réalisés ; - Construction en cours de 7 centres de collecte de lait ; - Mise en place de 4 structures faitières d'organisation de producteurs laitiers (MEDD Adamaoua, MEDD Nord, MEDD Extrême-Nord et MEDD septentrion).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur plan financier : Des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PAPA/ADFL. Sur le plan technique : Le résultat prennent en compte des principales exploitations encadrées par le PAPA/ADFL ignorés au moment de la détermination de la cible au départ. - Faible maitrise des procédures de l'Union Européenne par le personnel du PAPA/ADFL ; - Sur le plan technique: - Faible niveau de réalisation des activités est principalement dû à la mauvaise exécution des marchés de construction des centres de collectes de lait de DIBI et de MANGOLI (non-respect du plan type par le service local des marchés). - Défaillance de l'entreprise adjudicataire du Marché des équipements des centres de collecte de lait; - Retard dans la mise en œuvre des activités du PAPA/ADFL								
Perspectives 2014	- Poursuite de l'appui à la mise en œuvre du PAPA/ADFL ; - Acquisition des géniteurs bovins sur pieds pour l'amélioration génétique du troupeau laitier; - Acquisition des intrants; - Poursuite des efforts d'acquisition des équipements de transport de lait pour les centres de collecte d'autant plus les équipements attendus en 2013 n'ont pas été livrés; - Reformulation de l'indicateur conformément aux recommandations du CIEP . Le nouvel indicateur s'intitule: <i>quantité de lait produite</i>.								

Action 05 AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION ANIMALE

OBJECTIF	Favoriser la mise en place des unités de production de fourrage, d'ensilage et aliments composés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'unités de production de fourrage et d'aliments composés mises en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013				10% de croissance		
	Valeur de référence:		30.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		250.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		52						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	417 500 000	417 500 000	376 264 207	376 264 207	258 889 000	258 889 000	68,66 %	68,66 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	- relance des stations d'élevage ; - Lancement ou début de mise en œuvre du budget programme ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Création de 14 ha de champs fourragers créés à Wakwa et Lougguéré ; - Acquisition de 03 pick-up pour des stations de Kounden, Lougguere et Wakwa ; - Mise en place 06 ha de champs semenciers de fourrages dans les stations de Wakwa, Lougguéré et Kounden ; - Acquisition de 2 unités de provenderie au profit des OP de femmes ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur le plan financier, Sur le plan technique, - défaillance des cocontractants des marchés publics.								
Perspectives 2014	- Mise en place des champs semenciers et champs fourragers dans les stations ; - renforcement du contrôle de qualité des aliments (provendes) - structuration de la filière, - formation des acteurs - Renforcement de la réglementation en matière de production d'aliments pour animaux ; - Indicateur reformulé : <i>quantité d'aliments pour bétail produits</i>								

Action 06 REHABILITATION, CONSTRUCTION ET PROMOTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION DES SEMENCES AMELIOREES ET DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION								
OBJECTIF	Mettre en place des fermes semencières							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de fermes semencières fonctionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75 % croissance	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	985 950 000	985 950 000	949 558 384	949 558 384	98 758 000	28 758 000	10,4 %	3,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en place des services de la Direction des Pâturages, de l'alimentation et des infrastructures d'élevage ; - Résurgence des conflits dans les zones cynégétiques, Région du Nord, département du FARO							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Construction d'un forage avec énergie solaire et d'un hangar de stockage de foin et à la station de Lougguéré ; - Réfection du bâtiment administratif de la station d'élevage de Batouri ; - Acquisition du matériel de dessin et traceuse de plans à la DPAIE ; - Réhabilitation d'un magasin de stockage de foin dans la Station de Wakwa ; - Réhabilitation d'un couvoir, une provenderie et le bâtiment abritant le groupe électrogène de la station Kounden par le Programme PACA.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur plan financier, - Essentiel des ressources a été alloué aux activités hydrauliques sont transférées dans les communautés territoriales Décentralisées ; Sur le plan technique - niveau de maturité insuffisant de certaines activités.							
Perspectives 2014	- Poursuite la mise en place des infrastructures dans les stations ; - Poursuite de la mise en place des infrastructures d'hydraulique pastorale ; - Poursuite de l'acquisition des équipements de production et de conservations de fourrages aux profits des stations et créations des pôles d'engins dans les caisses de développement de l'élevage ; - Indicateur de l'action reformulé : <i>nombre d'infrastructures fonctionnelles</i>. - Initiation de la mise en place des comités de gestion concertés des espaces et périmètres agro pastoraux.							

Action 07 APPUI CONSEIL

OBJECTIF	Renforcer les capacités des producteurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations de producteurs encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 30%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		10000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		12000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		10 600 OP encadrés soit 600 OP supplémentaires						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 939 420 000	2 939 420 000	2 872 820 446	2 872 820 446	2 561 680 000	2 561 680 000	89,11 %	89,11 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre est marqué par l'appui de l'AFD et l'EU au développement du secteur Rural.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition de 50 motocyclettes ; - Acquisition de 02 véhicules pick-up 4 x4 ; - Acquisition du matériel à vulgariser (400 mangeoires, 100 abreuvoirs) ; - Financement des projets des organisations de producteurs (ACEFA) ; - Coordination et gestion (ACEFA) ; - Professionnalisation agropastorale (ACEFA) ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le résultat satisfaisant obtenu sur le plan financier est dû au fait que l'essentiel des activités les plus importantes à mener devait se faire sur transfert de fonds et d'autres par l'acquisition des matériels roulant facile à réaliser ; - Sur le plan technique, cette réalisation s'explique par le fait que le nombre des OP sollicitant l'appui est généralement très élevé ; - Il convient aussi d'indiquer une maturité insuffisante des activités pour une réalisation à 100%.								
Perspectives 2014	- Poursuivre la professionnalisation agropastorale ; - Poursuivre le financement des projets des organisations de producteurs ; - Poursuivre l'appui au programme national de vulgarisation et de recherches agricole								

Action 08 COORDINATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Coordonner les différentes activités du Programme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 38%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		36.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 941 000 000	1 941 000 000	1 937 789 400	1 937 789 400	1 814 986 000	1 814 986 000	93,61 %	93,61 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Début de mise en œuvre du budget programme prenant en compte la chaine de responsabilisation du personnel ; - Mise en place de la Direction des pâturages, de l'alimentation animale et des infrastructures d'élevage ; - Modicité des fonds destinés à la coordination et au suivi des activités ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Paiement des salaires - Achat des fournitures du matériel - Carburant et lubrifiant - Mission - Production des rapports du programme ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Sur plan financier, - paiement des salaires du personnel qui constitue l'essentiel de la dépense liée à cette action ; - Toutes les activités menées dans le sous-secteur d'élevage ne sont pas prises en compte dans la coordination.								
Perspectives 2014	- activités liées au suivi et à la coordination des actions seront inscrites dans les actions respectives.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 407

AMELIORATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE DES CHEPTELS
ET DE LA LUTTE CONTRE LES ZOONOSES

Responsable du programme

DJONWE GASTON
Directeur des Services Veterinaires

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les conclusions des missions d'évaluation des services vétérinaires par l'OIE (PVVS) constituent les motifs essentiels de la formulation du Programme d'amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de lutte contre les zoonoses. L'objectif du programme est d'assainir l'environnement et l'état sanitaire des cheptels et de lutter contre les maladies d'origines animale et halieutique transmissibles à l'homme.

Les indicateurs de suivi des résultats sont la réduction de la prévalence des maladies animales prioritaires ; la réduction de l'incidence des zoonoses et la conformité des services vétérinaires aux normes internationales.

A l'horizon 2015, il s'agira de réduire de 35 à 10% les pertes dues aux maladies animales, de réduire de 25% de l'incidence des zoonoses et d'améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique mises sur le marché.

OBJECTIF	Réduire l'incidence des maladies animales	
Indicateur	Intitulé:	Taux de prévalence des maladies animales
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	35.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES PRIORITAIRES Action 02: AMÉLIORATION DE LA SALUBRITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE ET HALIEUTIQUE Action 03: PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES ZOONOSSES Action 04: AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET PRODUITS À USAGE VÉTÉRINAIRE Action 05: COORDINATION DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 4 356 730 000	CP 4 356 730 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	DJONWE GASTON, Directeur des Services Veterinaires	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au Cameroun, les maladies animales telles que la fièvre aphteuse, la peste porcine africaine, la peste des petits ruminants, la péripneumonie contagieuse bovine, et la maladie de Newcastle, ont été retenues comme prioritaires et les zoonoses au nombre desquelles la rage demeurent des préoccupations incessantes. Pour protéger les cheptels et les consommateurs de l'ensemble du pays, le programme d'« *amélioration de la couverture sanitaire des cheptels et de la lutte contre les zoonoses* » a été formulé. A cet égard, le défi consistera à gérer les maladies animales et les maladies d'origine alimentaire de manière à optimiser les effets sur l'économie et la santé humaine. Il s'agira de mener des actions sur la prévention, la maîtrise progressive des maladies animales, l'élimination des maladies nouvelles émergentes. De façon précise les

interventions porteront sur : (i) la prévention et lutte contre les maladies animales prioritaires, (ii) l'amélioration de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animales et halieutiques, (iii) la prévention et la lutte contre les zoonoses, et (iv) l'amélioration de la qualité des médicaments et des produits à usage vétérinaire (v) et le renforcement de l'inspection sanitaire vétérinaire et l'acquisition et (vi) et le renforcement du secteur privé vétérinaire.

La mise en œuvre de ce programme sera réalisée par le MINEPIA qui assurera la fonction de maître d'ouvrage principal. Elle impliquera notamment les services centraux, les services déconcentrés, et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le secteur privé et la société civile seront sollicités pour participer à son exécution. En outre, les partenaires au développement seront également mis à contribution pour apporter en fonction des besoins exprimés, une assistance technique et financière appropriée.

Les principaux acteurs étatiques majeurs du programme sont le MINEPIA, le MINSANTE, le MINATD, le MINFOF et le MINESUP.

Le MINEPIA à travers la Direction des Services Vétérinaires aura pour mission :

- L'élaboration, le suivi de l'exécution et l'évaluation de la stratégie en matière de protection sanitaire et de santé publique vétérinaire,
- la mise en fonctionnement du laboratoire de Douala ;
- l'inspection sanitaire vétérinaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique et de la lutte contre les zoonoses, et la salubrité des denrées d'origines animale, halieutique,
- le renforcement de la police sanitaire vétérinaire,
- le suivi des questions vétérinaires ou zoo-sanitaires transfrontalière,
- le suivi des activités des pharmacies vétérinaires, des la commercialisation des intrants vétérinaires,
- le suivi et le contrôle des activités des vétérinaires installées en clientèle privées,
- d'organiser les réseaux de la surveillance épidémiologique ;
- renforcement des capacités du personnel en charges des activités de contrôle des maladies, de la qualité des médicaments et lutte contre les zoonoses ;
- Mise à disposition de la logistique et des moyens aux services déconcentrés pour la lutte contre les maladies prioritaires et les zoonoses.

La contribution attendue de chacun des partenaires institutionnels se résume ainsi qu'il suit:

- MINSANTE, MINFOF, MINEDED : collaboration dans cadre de la mise en œuvre du Concept une santé et du Programme de lutte contre des zoonoses et les maladies émergentes et réémergences ;
- MINATD : participera à la mise en œuvre des opérations de police sanitaire au niveau local et régional;
- MINESUP : prise en compte des aspects de santé publique vétérinaire dans les formations dispensées dans les écoles vétérinaires;
- MINRESI et les universités contribueront à la recherche sur les maladies animales prioritaires

La contribution des Organismes sous Tutelles du MINAPIA

1) *Le LANAVET se charge :*

- des analyses des prélèvements d'origine animale, pathologie ou non en provenance de tous les points du territoire national en vue de poser un diagnostic et de participer si possible à la prise des mesures prophylactiques adéquates ;
- de la production et la fourniture des produits biologiques (vaccin, sérum et autres), des produits de chimiothérapie, de santé et d'hygiène à usage vétérinaire et humain ;
- de la veille et de la surveillance epizootiologique des maladies animales transmissibles

2) *les Caisses de développement de l'élevage*

- appui logistique dans les opérations de campagnes de vaccination et de protection sanitaire du cheptel.

La contribution des Autres partenaires

- **Secteur privé** : vétérinaires, les organisations des producteurs, les organisations des commerçants devront accompagner la mise en œuvre de ce programme en acceptant de se conformer à la réglementation sur la protection sanitaire
- **Société civile** : Syndicat des vétérinaires privés, ONVC associations de consommateurs devront participer aux réseaux de surveillance des maladies animales,
- **Eleveurs** : Participation et contribution à la mise en œuvre des stratégies d'intervention en matière de contrôle des maladies animales,
- **Partenaires techniques et financiers** : OIE, FAO, Centre Pasteur du Cameroun, CEBEVIRHA (Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique), UA/IBAR (International Bureau for Animal Resources)
- Ils devront apporter leur appui technique et financier pour la mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre les maladies transfrontalières émergentes (mesures sanitaires, programmes de vaccination, promotion des normes internationales, etc.) ;
- **CTD** : Mise en œuvre des activités réservées à la décentralisation.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 407 est de réduire l'impact des maladies animales sur la productivité des cheptels et améliorer la qualité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique. Il s'agissait de façon spécifique de :

- Prévenir et de lutter contre les maladies animales ;
- Améliorer de la salubrité des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique ;
- Prévenir et de lutter contre les zoonoses ;

- Améliorer de la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire et faire la promotion de la profession vétérinaire ;
- Coordination du programme.

Pour un montant alloué de **4 356 730 000 FCFA**, à l'évaluation au 31 décembre 2013 le taux de réalisation est de 20 %.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	L'incidence des maladies animales est réduite de 5%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 583 987 100	CP 5 583 987 100
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 227 257 100	Ecart CP -1 227 257 100
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 325 512 975	CP 4 325 512 975
TAUX DE CONSOMMATION	77,46 %	77,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Contrôle des maladies prioritaires est effectif par la mise en œuvre des campagnes annuelle de vaccination ; - Réduction du coût de la dose de vaccin pour certaines maladies ; - Appui accordé aux éleveurs sinistrés de peste porcine africaine (ppa) de 2012 a favorisé la déclaration volontaire des épizooties et par conséquent une prise en charge efficace des foyers ; - Poursuite de l'équipement du laboratoire national d'analyses des denrées alimentaires (lanada) de douala pour une mise en fonctionnement effective ; - Réintroduction de l'estampillage dans l'inspection sanitaire vétérinaire qui a permis d'améliorer la qualité de la viande vendue aux consommateurs ; Assainissement du circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage vétérinaire par le renforcement des inspections et l'application des sanctions à certains importateurs de médicaments vétérinaires ;	
PERSPECTIVES 2014	- Réduction de la prévalence des maladies animales de 25% à 20%; - Amélioration de la qualité de l'ISV ; - Réduction du risque de contamination de l'homme par les zoonoses ; Maîtrise de la qualité des médicaments et des produits vétérinaires mise sur le marché et les prestations des vétérinaires privés.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 : Prévention et lutte contre les maladies animales prioritaires

Cette action a pour objectif de Contrôler les maladies animales. En matière de Protection Sanitaire des Cheptels, une campagne nationale de vaccination des cheptels contre les grandes épizooties a été organisée sur toute l'étendue du territoire. Lancée officiellement le 11 Juin 2013 à Bamenda par le Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, elle a été marquée par la réduction et l'uniformisation du coût de la dose de vaccin qui s'élève désormais à 85 FCFA pour les animaux à vacciner par les services publics contre la PPCB, la pasteurellose bovine, le charbon symptomatique, le charbon bactérien et la maladie nodulaire cutanée des bovidés. Ladite campagne a également été renforcée par les actions de protection sanitaire réalisées dans le cadre du développement des filières spécifiques.

Dans le cadre du développement de l'aviculture villageoise, 4 583 400 doses de vaccins contre la maladie de Newcastle ont été acquis au LANAVET pour une campagne de vaccination en début d'année 2014.

Pour ce qui est de la prévention de la peste des petits ruminants dans les élevages encadrés, 1 600 000 doses de caprippestovax ont été également acquises pour une campagne de vaccination pour le mois de mars 2014.

En ce qui concerne la lutte contre la fièvre aphteuse, 150 000 doses de vaccin ont été produites par le BVI (Botswana Vaccine Institute) pour le compte du Cameroun et sur la base des sérotypes exprimés localement. Ils permettront de mettre en œuvre une campagne de vaccination contre cette maladie dans les Régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest en vue de réduire l'incidence de la maladie sur les troupeaux laitiers. Cette opération sera menée par des vétérinaires privés dans le cadre de l'initiation au mandat sanitaire.

En matière de surveillance épidémiologique, un lot de matériel de communication (téléphones mobiles) et de géo-localisation (GPS) a été distribué au personnel de terrain pour faciliter la collecte et la transmission des alertes et des informations zoo sanitaires.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies prioritaires, le MINEPIA a pris des mesures urgentes pour juguler l'épizootie de peste porcine africaine (PPA) apparue au cours de l'année dans la Région du centre. Cette maladie ne disposant pas de traitement préventif (vaccins) et curatif (médicaments), les services vétérinaires se sont déployés dans les régions infectées, pour appliquer les mesures de prophylaxie sanitaire et de mitigation des foyers. En particulier, le contrôle de cette épizootie a nécessité la restriction des mouvements des porcs et des produits porcins durant la période de crise, l'abattage sanitaire de près de mille animaux infectés, le nettoyage et la désinfection des élevages et marchés infectés, le renforcement de l'inspection sanitaire vétérinaire qui a permis de retirer des circuits de commercialisation des carcasses de porcs infectés.

Grâce à l'ensemble de mesures de lutte appliquées par les services vétérinaires, la situation a été maîtrisée. L'évolution favorable de la maladie a permis la levée progressive des mesures de restriction des mouvements de porcs et de leurs produits. La veille sanitaire est toutefois

maintenue sur toute l'étendue du territoire.

Ces actions ont été complétées par la sensibilisation des organisations de producteurs en matière de biosécurité et l'instruction des dossiers pour l'appui à accorder pour le repeuplement de 238 éleveurs sinistrés pendant des épizooties de PPA de 2010, 2012 et 2013.

En ce qui concerne la lutte contre les trypanosomoses et leurs vecteurs, la Mission Spéciale d'Eradication des Glossines (MSEG) continue d'étendre ses activités de contrôle des vecteurs mécaniques des trypanosomoses animales notamment dans la Région l'Extrême-Nord (interface avec le parc de Waza et le Département du Logone et Chari).

Action 02 : Amélioration de la salubrité des denrées alimentaire d'origines animale et halieutique

L'objectif de cette action est de s'assurer de la bonne qualité sanitaire et hygiénique des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique mises à la disposition des consommateurs.

En matière de santé publique vétérinaire (Protection des Consommateurs), la mise en fonctionnement du laboratoire d'analyse des denrées alimentaires de Douala était l'une des grandes réalisations inscrite sur la feuille de route du MINEPIA pour l'exercice 2013. Les activités menées ont concernées l'acquisition d'équipement complémentaire. Le marché d'acquisition de ces équipements, en particulier des paillasses a été attribué et les livraisons effectuées en dehors de deux pièces.

L'autre point important à relever est la réintroduction de l'estampillage dans l'inspection sanitaire vétérinaire. Depuis 2012, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) avait décidé de cette réintroduction de l'utilisation des estampilles dans les abattoirs et aires d'abattage. L'estampillage vétérinaire est une preuve que le produit a été inspecté et à cet effet, il permet d'orienter les consommateurs. Il participe en outre à la traçabilité des produits qui sont mis sur le marché.

Cette décision s'est concrétisée par l'acquisition dans le budget programme 2012 des encres alimentaires conformes et des estampilles sanitaires sécurisées. Pendant l'exercice 2013, l'estampillage a été effectivement mis en œuvre. Elle a commencé par une phase pilote au mois de juin, qui a intéressé les abattoirs industriels de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), à Yaoundé et Douala ainsi que l'abattoir municipal d'OBALA.

Puis, cette opération s'est étendue aux autres Régions du pays à partir du mois de juillet. Accompagnant cette activité, la Direction des Services Vétérinaires a organisé des ateliers régionaux à l'effet de sensibiliser les opérateurs de la filière viande et de former le personnel technique du MINEPIA sur l'utilisation des estampilles dans l'inspection sanitaire vétérinaire.

Dans le cadre des activités de lutte contre les zoonoses, 20 000 doses de vaccins antirabiques ont été acquises et 20.000 autres sont en attente de livraison.

Action 03 : Prévention et lutte contre les zoonoses

L'objectif général de cette action est de protéger les populations contre les maladies animales transmissibles à l'homme.

Ainsi, dans le cadre des activités de lutte contre les zoonoses, 20 000 doses de vaccins

antirabiques ont été acquises et 20.000 autres sont en attente de livraison.

Action 04 : Amélioration de la qualité des médicaments et produits à usage vétérinaire

Cette action a pour objectif de veiller à la mise sur le marché des médicaments et produits vétérinaires de qualité.

Dans le domaine du contrôle de la qualité des médicaments, de l'assainissement du circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage vétérinaire, des missions de contrôle effectuées sur le terrain ont permis la suspension de deux (02) structures importatrices de médicaments vétérinaires pour violation de la réglementation.

Des dossiers de demande d'autorisations de mise sur le marché (AMM) ont été enregistrés. Toutefois, la commission d'homologation des AMM n'a pu tenir des réunions à cause de la non maîtrise de la procédure de déblocage des fonds pour le fonctionnement de ladite commission. Pour ce qui est de l'amélioration des compétences techniques et des ressources humaines, le personnel des services vétérinaires a bénéficié de plusieurs formations tant au niveau central que sur le terrain.

que sur le terrain.

Action 01 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES PRIORITAIRES									
OBJECTIF	Contrôler les maladies animales prioritaires								
Indicateur	Intitulé:		Taux de prévalence des maladies prioritaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		35.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prévalence des maladies animales réduite de 5%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 887 730 000	1 887 730 000	1 812 710 000	1 812 710 000	593 100 000	593 100 000	32,72 %	32,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faiblesse des ressources ne favorise pas les performances du réseau d'épidémiosurveillance ; - Production du vaccin contre la fièvre aphteuse est sujette à l'expertise des laboratoires internationaux (BVI au Botswana); - Peste porcine africaine très endémique dans notre pays n'a aucun traitement préventif ni curatif et cause des pertes importantes à la filière ; - Plans de luttas contre les maladies prioritaires sont en cours d'élaboration avec l'appui de la coopération omc/fao et ne seront disponibles qu'en fin d'année 2014 pour une mise en œuvre en 2015 ;								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Renforcement des campagnes annuelles de vaccination ; - Prévention et lutte contre la Fièvre aphteuse ; - Contrôles des foyers des maladies animales prioritaires ; - Prévention et lutte contre la Peste des Petits Ruminants ; - Prévention et lutte contre la maladie de Newcastle ; - Renforcement de la lutte contre les maladies animales transfrontalières ; - Renforcement de surveillance épidémiologique des maladies animales prioritaires ; - Renforcement des capacités de diagnostic des maladies animales ; - Prévention et lutte contre les trypanosomes animaux et leurs vecteurs ; - Construction et réhabilitation des infrastructures de santé animales.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Contrôle des maladies prioritaires est effectif par la mise en œuvre des campagnes annuelle de vaccination. ; - Baisse du coût du vaccin a permis une adhésion massive des producteurs à la vaccination ; - appui accordé aux éleveurs sinistrés de PPA de 2012 a favorisé la déclaration volontaire des épizooties et par conséquent une prise en charge efficace des foyers.
Perspectives 2014	- Poursuite de la mise en conformité des services vétérinaires aux normes internationales ; - Redynamisation du réseau d'épidémiosurveillance ; - Élaboration et mise en œuvre des plans de lutttes contre les maladies prioritaires ; - Redynamisation de la MSEG et extension de ses compétences aux régions non couvertes ; - Restructuration du LANAVET et élargissement de son spectre d'action ; - Protection sanitaire du cheptel laitier par la vaccination contre de la fièvre aphteuse ; - Amélioration du cadre d'intervention du personnel des services vétérinaires.

Action 02 AMÉLIORATION DE LA SALUBRITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE ET HALIEUTIQUE								
OBJECTIF	S'assurer de la bonne qualité sanitaire et hygiénique des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique mises à la disposition des consommateurs							
Indicateur	Intitulé:	proportion d'établissements de commercialisation des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique inspectés					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	10.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	15% des établissements de commercialisation des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique ont été inspectés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	231 000 000	231 000 000	73 466 000	73 466 000	73 466 000	73 466 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Vente frauduleuse sur les marchés des denrées d'origine animales et halieutique noncontrôlée ; - Abattage clandestin des animaux ; - Vétusté des abattoirs ; Insuffisance des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Renforcement descapacités du personnel des services vétérinaires en matière d'inspection (ISV) ; - Équipement des services d'Inspection Sanitaires Vétérinaires (ISV) en estampilles ; - Réintroduction de l'opération d'estampillage ; Acquisition des équipements complémentaire pour la mise en fonctionnement du Laboratoire National d'analyses des Denrée Alimentaires de Douala (LANADA).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Le personnel des services vétérinaire en charge de l'ISV est mieux outillé grâce au renforcement de capacité ; - L'acquisition des équipements d'inspection et du matériel de protection du personnel a permis d'améliorer la qualité des services ; - La réintroduction de l'estampillage dans l'inspection sanitaire vétérinaire a permis de lutter contre l'abattage clandestin et d'instaurer une traçabilité des produits ; Les équipements du LANADA de Douala ont été réceptionné mais l'opérationnalisation de ce laboratoire n'est pas effective ;							
Perspectives 2014	- Mise en fonctionnement du LANADA de Douala ; - poursuite attribution des Mandats sanitaires; Amélioration de l'ISV.							

Action 03 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES ZOONOSES

OBJECTIF	Protéger les populations contre les maladies animales transmissibles à l'homme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de campagnes de prévention et de lutte réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 26,66%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4 campagnes de prévention et de lutte contre les zoonoses ont été réalisées						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	96 500 000	96 500 000	1 558 312 087	1 558 312 087	1 556 035 000	1 556 035 000	99,85 %	99,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	-Faiblesse des ressources ne favorise pas les performances du réseau d'épidemiosurveillance ; -L'augmentation des cas de rage confirmés après analyse de laboratoire ; -L'apparition de maladies émergentes et ré-émergentes								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Prévention et lutte contre les zoonoses émergentes et ré-émergentes ; - Prévention et lutte contre la rage ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-La prise en charge rapide des cas suspect de la rage ; -Le diagnostic contre la rage est effectif ; -L'organisation des séances de travail sur les gripes aviaires et veille sanitaire effective ; -L'organisation des campagnes de vaccination.								
Perspectives 2014	-Élaboration d'un plan stratégique de lutte contre la rage ; -Mise en fonctionnement du programme zoonose								

Action 04 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET PRODUITS À USAGE VÉTÉRINAIRE									
OBJECTIF	Veiller à la mise sur le marché des médicaments et produits vétérinaires de qualité								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'autorisations de mise sur le marché				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Aucune autorisation de mise sur le marché délivrée						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	37 000 000	37 000 000	37 000 000	37 000 000	25 439 000	25 439 000	68,75 %	68,75 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Lenteur de l'opérationnalisation du cadre réglementaire sur la pharmacie vétérinaire.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Contrôle qualité de médicaments et produits à usage vétérinaires ; - Assainissement du circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage vétérinaire ; - Appui au secteur privé vétérinaire (subvention à l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC)).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage vétérinaire est en cours assainissement ; - Dossiers de demande d'autorisations de mise sur le marché (AMM) ont été enregistrés et les sous commissions d'évaluation des dossiers de demande d'AMM ont été mises en place ; - Dossiers de demande d'AMM ont été étudiés, toutefois, la commission d'homologation des amm n'a pu tenir des réunions à cause de non maîtrise de la procédure de déblocage des fonds pour le fonctionnement de ladite commission								
Perspectives 2014	- Poursuite de l'assainissement du circuit de commercialisation, de distribution et de vente des médicaments vétérinaires et des produits à usage vétérinaire - Tenue de la commission d'homologation des médicaments et des produits à usage vétérinaire ; - Inspection des établissements pharmaceutiques vétérinaire ; - Concertation di secteur public et privé ; - Formation des membres des sous-commissions en instruction des dossiers de demande d'AMM.								

Action 05 COORDINATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Coordonner les différentes activités du programme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		36.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12 rapports mensuels élaborés						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 104 500 000	2 104 500 000	2 102 499 013	2 102 499 013	2 077 473 000	2 077 473 000	98,81 %	98,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Suivi et évaluation des actions du programme								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Payement des salaires du personnel des services vétérinaires ; - Suivi des activités.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Exécution des actions du programme 407								
Perspectives 2014	- Formation spécialisées du personnel des services vétérinaires ; - Révision de la législation vétérinaire ; Opérationnalisation du mandat sanitaire.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 408

DÉVELOPPEMENT DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

Responsable du programme

BELAL EMMA
Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La production domestique actuelle de poisson reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays. Pour combler ce déficit, le Gouvernement est contraint à des importations annuelles importantes (150 000 tonnes) avec comme conséquence un déséquilibre criard de la balance commerciale.

Le DSCE assigne au sous secteur l'objectif d'accroître significativement la production nationale des pêches et de l'aquaculture afin d'améliorer sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création des revenus et des emplois aux jeunes camerounais. La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. L'objectif triennal pour la période 2013-2015 pour le MINEPIA est d'accroître de 30% l'offre en produits de pêches et de l'aquaculture.

Les indicateurs de résultats sont les quantités de produits de pêches et d'aquaculture disponibles et le volume des importations en baisse.

OBJECTIF	Accroître durablement les productions halieutiques	
Indicateur	Intitulé:	Quantité de produits halieutiques
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	122000.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	503000.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Année cible:	2017
	Action 01:	MAÎTRISE DE LA PRODUCTION EN MATIÈRE DE PÊCHES MARITIME ET CONTINENTALE
	Action 02:	PROMOTION DE L'AQUACULTURE
	Action 04:	COORDINATION DU PROGRAMME
DOTATIONS INITIALES	AE 4 821 900 000	CP 4 821 900 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BELAL EMMA, Directeur des Pêches, de l'Aquaculture et des Industries Halieutiques	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La production domestique actuelle de poisson reste insuffisante pour couvrir les besoins réels du pays. Pour combler ce déficit, le Gouvernement est contraint à des importations annuelles importantes (150 000 tonnes) avec comme conséquence un déséquilibre criard de la balance commerciale.

Le DSCE assigne au sous-secteur l'objectif d'accroître significativement la production nationale des pêches et de l'aquaculture afin d'améliorer sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création des revenus et des emplois aux jeunes camerounais. La stratégie du Gouvernement consiste à lever les contraintes qui empêchent la gestion responsable de la pêche et le développement durable de l'aquaculture. L'objectif triennal pour la période 2013-2015 pour le MINEPIA est d'accroître l'offre en produits de pêches et de l'aquaculture.

Les indicateurs de résultats sont les quantités de produits de pêches et d'aquaculture disponibles et le volume des importations en baisse.

Le programme de développement des productions halieutiques s'aligne sur l'axe de la stratégie du secteur rural dénommé "Modernisation de l'appareil productif". La stratégie du programme consistera à accroître la contribution de la pêche et de l'aquaculture à l'emploi, à la sécurité alimentaire et à l'économie nationale par l'application effective d'un meilleur contrôle des activités de pêche, de lutte contre les pêches illicites non déclarées et non réglementées, la réduction des pertes après capture et le développement de l'aquaculture commerciale.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 408 était d'accroître durablement les productions halieutiques par la maîtrise de la production en matière de pêches maritime et continentale d'une part, et d'autre part, la promotion de l'aquaculture. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2013 se situe à 181 000 tonnes de produits halieutiques. Par rapport à l'année 2012, ladite production augmente de + 48,36%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 615 960 390	CP 4 615 960 390
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 205 939 610	Ecart CP 205 939 610
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 502 738 722	CP 3 502 738 722
TAUX DE CONSOMMATION	76,78 %	76,78 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Mise en œuvre de suivi contrôle et surveillance des activités de pêche a permis d'augmenter l'offre ; - Appui et l'encadrement des pêcheurs dans la zone de bakassi, les barrages et les retenus d'eaux ont été un atout considérable pour le développement de la pêche dans cette zone avec comme corollaire l'augmentation de la production ; - Mise en œuvre des nouvelles techniques de production aquacoles (hors-sol, circuit fermé) ont permis de relancer la production aquacole ; - Difficultés liées à la réalisation des travaux sur ressources transférées aux collectivisées territoriales décentralisées.	
PERSPECTIVES 2014	- Renforcement de la surveillance des activités de pêche ; - Construction des logements pour les pêcheurs dans la zone de Bakassi ; - Renforcement de l'encadrement dans les zones rétrocédées (Bakassi, lac Tchad) ; - Mise en œuvre du repos biologique ; - Valorisation du potentiel halieutique des barrages existants et en cours de construction (Lompangar, Nachtigal, Memve'ele, Mekin,...) ; - Mise en œuvre du plan de développement durable de l'aquaculture ; - Mise en fonctionnement de l'institut des arts et métiers nautiques et de la pêche de limbe. - Révision des actions et de certains indicateurs du programme.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 : Maîtrise de la production en matière de pêche maritime et continentale

L'objectif de cette action était de mettre en place des structures de pêche tel que les centres de pêche, les postes de contrôle de pêches, les fumoirs, les séchoirs, les points de débarquements aménagés, les halls de vente de poissons etc. Par ailleurs les autres activités liées à cette action comme l'acquisition des matériels et équipements de pêche ont été aussi réalisés. L'obtention d'un taux de réalisation de 65,84% est la conséquence de la non réalisation de certains de nos activités qui ont été transférées au niveau des collectivités locales. En 2014 les grandes réalisations sont orientées vers les zones rétrocédées de Bakassi et lacs Tchad, et aussi vers la surveillance des activités de pêche.

Action 02 : Promotion de l'aquaculture

Pour atteindre l'objectif de cette action qui est la promotion de l'aquaculture, l'accent a été particulièrement mis sur la mise en œuvre de l'unité de fabrique d'aliment de Fouban et la construction des unités pilotes d'aquacultures associée à la réalisation de l'étude de faisabilité de l'élevage en cage des poissons sur trois sites pilotes. Ce taux élevés de réalisation est la conséquence de la pertinence des activités et de l'effectivité sur le terrain.

Action 03 : Coordination du programme

Cette action est essentiellement réservée à la coordination des activités, que ce soit au niveau central ou déconcentré. Chaque mois les rapports sont automatiquement envoyés au niveau de la coordination centrale qui fait la compilation des rapports des régions.

la coordination centrale du fait la compilation des rapports des régions.

Action 01 MAÎTRISE DE LA PRODUCTION EN MATIÈRE DE PÊCHES MARITIME ET CONTINENTALE									
OBJECTIF	Mettre en place des structures d'encadrement de pêche								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures d'encadrement mises en place				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 555 800 000	1 555 800 000	1 395 601 111	1 395 601 111	950 361 000	950 361 000	65,84 %	65,84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Amélioration de la gouvernance en matière des pêches ; - Lutte contre la pêche irresponsable ; - Amélioration des conditions de travail des acteurs ; - Accès aux intrants et autres matériels de pêche ;								

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Acquisition des pirogues, des équipements et matériels de pêche au profit des pêcheurs ; - Finalisation des travaux de la 2eme phase de l'Institut des Arts et Métiers Nautiques et de la pêche de Limbé ; - Diagnostic participatif, Identification et Structuration des pêcheurs des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mékin.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Acquisition des équipements et matériels de pêche
Perspectives 2014	- Renforcement de la surveillance des activités de pêche ; - Construction des infrastructures de développement de la pêche dans la zone de Bakassi et du lac tchad ; - Renforcement de l'encadrement dans les zones rétrocédées ; - Valorisation du potentiel halieutique des barrages existants et en cours de construction (lom pangar, natchigal, Memve'ele, Mekin,...) ; - Mise en fonctionnement de l'institut des arts et métiers nautiques et de la pêche de limbe.

Action 02 PROMOTION DE L'AQUACULTURE

OBJECTIF	Appuyer la mise en place des fermes aquacoles semi-intensives et intensives								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de fermes aquacoles encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 206 000 000	1 206 000 000	1 018 630 985	1 018 630 985	836 331 985	836 331 985	89,57 %	89,57 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Développement des fermes semencières ; - Construction n cours des unités pilotes d'aquacultures au profit des jeunes ; - Formation du personnel d'encadrement de la filière et des pisciculteurs ; - Mise en place en cours d'une unité de fabrique d'aliments pour poisson.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Appui aux organisations paysannes en intrants aquacoles (aliments, alevins) ; - Lancement de la construction de l'unité de fabrique d'aliment et de production d'alevin de Fouban ; - Réalisation de l'étude pour l'élevage des poissons en cage sur trois sites pilotes (Lagdo, Mbalmayo et Ebebda); - Construction d'une unité pilote à Meyomessala ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Encadrement des fermes a permis la mise en norme de plusieurs établissements, l'amélioration de la gestion technico-économique et l'augmentation de la production. - Construction de sept (07) unités pilotes d'aquaculture prévues dont une (01) seule a été réalisée en 2013 à causes des difficultés rencontrées dans la passation des marchés.								
Perspectives 2014	- Formulation d'un programme pilote en entrepreneuriat aquacole en relation avec le FIDA ; - Finalisation et mise en fonctionnement des écloséries modernes ; - Acquisition des kits de production aquacole ; - Mise en fonctionnement de l'unité de fabrique d'aliment et de production d'alevin de Fouban.								

Action 04 COORDINATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Coordonner les différentes activités du programme								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,33%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		36.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		12						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 060 100 000	2 060 100 000	2 201 728 294	2 201 728 294	1 716 046 000	1 716 046 000	77,81 %	77,81 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Suivi de la mise en œuvre des activités								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Missions de suivi de la mise en œuvre des activités de pêche et d'aquaculture								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Nombre de rapport requis pour l'année 2013 a été réalisé; - Réduction des crédits prévus lors des transferts des quotas trimestriels aux gestionnaires.								
Perspectives 2014	- Améliorer les missions de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme par l'augmentation des crédits ; - Amélioration du cadre de travail.								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 409

PILOTAGE ET AMELIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DU
MINEPIA

Responsable du programme

OUMAROU OUSMANOU
Directeur des Affaires Générales

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le souci de garantir une bonne Gestion Axée sur les Résultats des différents ses services, le programme 409 du MINEPIA est un programme qui vient en appui à la mise en œuvre des trois autres programmes opérationnels. Placé sous la responsabilité du Directeur des Affaires Général, le programme support assure la coordination administrative des services et veille à la mise en œuvre cohérente des fonctions transversales du département telles que l'amélioration des outils de planification et de programmation, gestion du système de production de l'information statistique, gestion des ressources humaines, gestion financière et matérielle, le suivi et l'évaluation de la performance des services et la formation professionnelle.

Pour chacune de ces fonctions, des objectifs spécifiques ont été définies à l'horizon 2015, avec pour finalité de parvenir à une exécution harmonieuse de l'ensemble des programmes du ministère. Compte tenu du caractère novateur du budget programme, Il s'agira d'engendrer au moins 5% d'amélioration du cadre institutionnel d'ici 2015 par rapport aux 25% de la valeur de référence actuelle de l'indicateur étant donné que toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour garantir une exécution sans faille du budget programme.

Les ressources affectées au programme support servent à mener les activités propres au programme, même s'il convient de relever que, dans chaque programme opérationnel, il existe un volet « support » géré par le responsable du programme. Cette réalité fait apparaître la nécessité de susciter auprès de chaque responsable de programme, un minimum de coordination sectorielle qui doit être en cohérence avec la coordination générale des activités du ministère. Le programme 409 veille à cette cohérence d'ensemble à travers des activités spécifiques des actions « administration et pilotage des services » et « amélioration de la planification et de la coopération dans le sous-secteur EPIA ». Les autres actions du programme assurent chacune, une fonction spécifique de coordination dans son champ de compétence. Le défi de ce programme serait de continuer à assurer une cohérence d'ensemble, tout en garantissant à chaque programme une autonomie suffisante lui permettant de remplir pleinement les missions de sa charge, dans une logique d'amélioration de la performance globale du ministère.

OBJECTIF	Renforcer les capacités institutionnelles et des acteurs du sous-secteur Elevage, Pêches et Industries Animales (EPIA)	
Indicateur	Intitulé:	Taux de renforcement des capacités institutionnelles du MINEPIA
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	30.0
	Année cible:	2017

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	AMÉLIORATION DES OUTILS DE PLANIFICATION ET DE COOPÉRATION	
	Action 02:	PRODUCTION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	Action 03:	ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES	
	Action 04:	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
	Action 05:	SUIVI ET ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES	
	Action 06:	GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	
	Action 07:	FORMATION PROFESSIONNELLE DU SOUS SECTEUR EPIA	
DOTATIONS INITIALES	AE		CP
	10 454 682 000		9 670 182 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OUMAROU OUSMANOU, Directeur des Affaires Générales		

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 409 a été exécuté dans un contexte général caractérisé par :

- l'implémentation du budget programme au Cameroun nécessitant un renforcement des capacités des cadres sur les fondements et articulations de la loi de finance ;
- la réforme des marchés publics ;
- la mise en application du décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) caractérisée le redéploiement du personnel dans les services centraux et déconcentrés;
- l'élaboration du document des quatre programmes du MINEPIA ;
- l'amélioration des conditions de travail par la finalisation des travaux de construction du bâtiment R+3 à Mvog-Betsi nonobstant le déficit général constaté en matière d'espace de travail dans les services centraux et déconcentrés.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le programme 409 avait pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles des cadres et des acteurs du sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales (EPIA). Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, il a été retenu comme indicateur le taux de renforcement des capacités institutionnelles du MINEPIA dont la cible a été fixée pour 2015 à 30% vu le caractère novateur du budget programme.

Au 31 Décembre 2013, et compte tenu du niveau d'exécution des activités des quatre programmes, l'on a enregistré un taux de 88% en activité de fonctionnement et 94% en activités d'investissement. Compte tenu de ces réalisations globales, le programme peut se féliciter d'avoir dépassé largement les 30% prévus comme cible à atteindre.

L'objectif principal du programme consiste à améliorer le cadre et les conditions de travail, renforcer les capacités du personnel du MINEPIA et des différentes structures déconcentrées et

sous-tutelles impliquées, des organismes d'appui, des associations et des organisations professionnelles du secteur pour une mise en œuvre harmonieuse de la stratégie du sous-secteur.

Pour la mise en œuvre de ce programme, le MINEPIA assurera la fonction de maître d'ouvrage principal. Elle impliquera notamment les services centraux, les services déconcentrés, et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le secteur privé et la société civile seront sollicités pour participer à son exécution. En outre, les partenaires au développement seront également mis à contribution pour apporter en fonction des besoins exprimés, une assistance technique et financière appropriée.

La contribution attendue de chacun des partenaires institutionnels se résume ainsi qu'il suit:

- Banque islamique de Développement : financement du Projet de développement de l'élevage et de la pêche du Nord ouest

La contribution des Organismes sous Tutelles du MINEPIA

1) *Le MIDEPECAM se charge :*

- de l'offre de service aux clients en matière de développement de la pêche artisanale;
- de l'amélioration génétique des animaux (IA au ranch de Kumbo)

2) *les Caisses de développement de la pêche maritime (CDPM)*

- financement des activités de développement de la pêche maritime et de l'aquaculture

La contribution des Autres partenaires

- **Pêcheurs et aquaculteurs** : activités de pêche, création des fermes aquacole, mareyage, transformation et commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- **Partenaires techniques et financiers** : FAO, CEBEVIRHA (Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutique), UA/IBAR (International Bureau for Animal Resources)
- **CTD** : Mise en œuvre des activités réservées à la décentralisation.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU		
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 9 817 204 350	CP 9 032 704 350
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 637 477 650	Ecart CP 637 477 650
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 388 360 831	CP 6 303 454 385
TAUX DE CONSOMMATION	61,1 %	69,78 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats n'a été possible grâce notamment : - renforcement de la coordination stratégique des programmes au sein du département ; - institution des réunions de coordination et de suivi hebdomadaire des activités au sein de chaque programme ; - appropriation progressive des normes et principes du budget programme. Les ressources du programme ont été utilisées pour la mise en œuvre des 6 actions retenues. Pour les ressources humaines, et au regard du caractère transversal des activités du programme 409, elles ont appuyé de manière efficace, la mise en œuvre des actions des 3 programmes opérationnels. On note également une utilisation judicieuse des ressources financières qui ont été consommées à 69.78%. Néanmoins, le Démarrage tardif du budget en 2013 ; la Non prise en compte de la consommation des services déconcentrés du MINEPIA dans l'évaluation de la consommation ont été un frein à l'obtention des résultats à 100% ;	
PERSPECTIVES 2014	Le programme 409 est le programme support du MINEPIA. A ce titre, il prend en charge l'ensemble des fonctions de soutien nécessaire à l'accompagnement juridique et logistique des programmes opérationnels. Il apparaît donc nécessaire dès 2014, d'harmoniser la présentation et le contenu de ce programme avec les programmes supports des autres administrations. Il serait également nécessaire de mettre en place, un cadre de pilotage de la performance conforme aux exigences de la nouvelle démarche de gestion publique axée sur les résultats. Aussi, est-il souhaitable de continuer à : - améliorer des conditions de travail des cadres du MINEPIA ; - améliorer de la collecte et de la production des données statistiques ; - accentuer du suivi de l'exécution physico-financière du budget ; - améliorer de la gouvernance ; - intensifier de la lutte contre la corruption ; renforcer des capacités des cadres du sous-secteur EPIA.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 : Amélioration des outils de planification et de coopération

La première action du programme 409 a pour objectif de rendre opérationnels les outils de planification, de programmation et de coopération en matière d'élevage. Il s'agit de doter le MINEPIA d'un dispositif fiable et performant du suivi et évaluation du sous-secteur et renforcer les capacités des différents intervenants en matière de planification et de programmation.

Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, le MINEPIA a fixé comme indicateur le nombre de documents de planification et coopération produits. Pour ce qui est de l'année 2013, neuf documents ont été produits à savoir, le PAP, le CDMT et sept conventions et MoU signée. Ces résultats ont obtenus dans un contexte caractérisé par l'insuffisance dans la maîtrise de la méthodologie d'élaboration des documents de planification et de programmation et l'insuffisance des moyens financiers par le MINEPIA d'une part et d'autre part par l'accent mis sur la coordination stratégique et au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de cette action.

En perspective, il sera question de continuer à développer le partenariat ; Poursuite de l'amélioration des documents de planification et de programmation de renforcer des capacités des cadres en la gestion des projets ; en l'élaboration des TDR, DAO, PAP, CDMT, de concevoir un logiciel de suivi évaluation des projets et programmes du MINEPIA.

Action 02 : Production des données statistiques

Cette action a pour objet de produire les données statistiques fiables du sous secteur EPIA. Il a été question de mener un certain nombre d'activités préparatoire au recensement Général de l'Agriculture et l'Elevage afin d'avoir la situation de référence sous-secteur EPIA et réaliser de les enquêtes conjoncturelles (enquêtes pastorales, suivi des marchés, enquêtes cadres) et socio-économiques auprès des acteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Comme indicateur de performance de cette action, l'intitulé est Nombre de bases de données fiables produites ou mises à jour par an dont la cible fixée était de 20 documents et 18 ont été produits pour taux de réalisation technique était de 90% en 2013. Plusieurs facteurs ont caractérisés la mise en œuvre de cette action, notamment :

- Mise en place effective de l'organigramme du MINEPIA par la nomination des cadres dans les services régionaux des statistiques et la cellule des enquêtes et des statistiques ;
- Appui technique de l'Institut National de la Statistique ;
- Engouement marqué par le personnel de la chaîne de collecte et de production des statistiques.
- l'obsolescence ou l'absence des données structurelles, la faible qualité ou l'absence des données conjoncturelles et la faiblesse des capacités techniques et organisationnelles au niveau de la DEPCS.
- Lenteur dans le décaissement des ressources financières dédiée aux activités planifiées ;
- Faible quantité et qualité des ressources humaines, matérielles et financières ;

- Délinquance de certains personnels des services déconcentrés du MINEPIA impliqués dans la collecte des données de l'enquête pastorale.

En 2014, il sera question de Poursuivre la mise en œuvre des activités préparatoire du recensement général de l'agriculture et de l'élevage et la mise en œuvre du programme d'amélioration de l'information statistique au MINEPIA.

Action 03 : Administration et pilotage des services

La mise en œuvre de la stratégie de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales implique de nombreux acteurs avec des compétences diverses et variées. La réussite de cette stratégie passe par la coordination et l'animation des services concernés. Ces actions veulent permettre une utilisation optimale des ressources disponibles et une réorganisation des intervenants au regard des insuffisances constatées lors de l'exécution des programmes qui concourent à la réalisation des objectifs de production assignés au MINEPIA.

L'administration et le pilotage des services a pour objectif de coordonner et animer les différents services. Cette action a été exécutée en 2013 dans un contexte budgétaire marqué par l'avènement du budget programme dont les résultats sont satisfaisants (taux de réalisation technique = 53.85%) Les diverses activités déployées ont permis au MINEPIA d'atteindre globalement les objectifs assignés aux diverses actions opérationnelles.

Action 04 : Gestion des ressources humaines

Le personnel a besoin d'un suivi tant en quantité qu'en qualité. C'est ainsi que l'action propose l'utilisation de tous les outils modernes pour un rendement optimum du personnel du MINEPIA.

Au cours de l'année 2013, un accent a été mis sur

- l'actualisation permanente des fichiers solde et personnel;
- la modernisation du suivi des carrières et de la solde du personnel ;
- la formation et le recyclage continu du personnel

Eu égard à l'indicateur retenu pour l'action à savoir le nombre d'actes de gestion de carrière signés, le niveau de résultat obtenu est de 7%. Cela montre que cet indicateur devrait être revu pour prendre en compte l'ensemble des activités de cette action. Toutefois, les ressources mobilisées pour l'action ont servi à la mise œuvre des autres activités de cette action.

A l'horizon 2015, il est important de mener les actions d'assainissement et de mise en place du fichier physique et électronique du Personnel.

Action 05 : Suivi et évaluation de la performance des services

L'Amélioration de la qualité des services rendus aux usagers est un impératif qui s'impose pour une administration performante .cet impératif implique une gestion axée sur les résultats qui en 2013 s'est fait à travers les Initiatives à Résultat Rapide, les missions de contrôle et d'évaluation des services déconcentrés et organismes sous tutelle. Ces activités se sont réalisées dans un contexte d'engagement solennel du Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales pour la lutte efficiente contre la corruption et de l'Insuffisance des moyens financiers

Avec un taux de réalisation technique de 50%, il est à noter que les efforts sont faits dans le cadre de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Il serait ainsi nécessaire de poursuivre des activités des IRR et les des missions de contrôle et d'évaluations des services déconcentrés et organismes sous-tutelle.

Action 06 : Gestion des ressources financières et matérielles

La performance étant l'une des exigences du budget-programme, l'action réservée à la gestion des ressources financières et matérielles vient pour rompre avec la gestion du défunt budget de moyens, en mettant en avant les principes de performance et d'efficience dans la gestion des ressources mises à la disposition du MINEPIA. De façon spécifique, en 2013, il s'est agi de Construire d'un bâtiment R+3 pour les directions techniques du MINEPIA à Mvog-Betsi (Phase1) ; des délégations départementales ; des délégations d'arrondissement ; deux délégations régionales du Centre et du Nord (Phase 1) ; d'achever de la construction de la délégation régionale de l'Est et d'équiper des services centraux et déconcentrés en mobiliers, matériels informatiques et matériels roulants. Le lancement tardif des marchés n'a pas permis d'atteindre à 100% les résultats escomptés. Toutefois, il est nécessaire de continuer la construction et l'équipement des locaux pour les services centraux et déconcentrés du MINEPIA.

Action 07 : Formation professionnelle du sous-secteur EPIA

La productivité pastorale et halieutique dépend d'un certain nombre d'éléments dont la ressource humaine que sont les accompagnateurs (techniciens) et les producteurs.

Le MINEPIA assure l'amélioration de la qualification professionnelle desdits acteurs à travers d'une part, ses écoles de formation des techniciens chargés de l'encadrement des producteurs et d'autre part, ses centres (stations aquacoles, d'élevage, les centres de pêche et les centres de formation des jeunes pêcheurs) de formation initiale et continue des exploitants.

Ainsi il s'est fixé l'objectif d'assurer la formation professionnelle des acteurs du sous-secteur EPIA.. Bien que le taux de réalisation technique soit faible, un certains nombres d'activités ont été mises en œuvre au cours de l'année 2013. Ces activités ont été par le passage effectif de la première à la seconde phase du programme C2D/AFOP ; Le déficit en personnel formateur et d'appui dans les CNFZV. L'atteinte des résultats n'a été possible que grâce notamment :

- l'augmentation du nombre de centres formant les jeunes post primaires (CEP);
- le renforcement des effectifs des cadres mis à la disposition du programme AFOP ;
- une appropriation progressive des normes et principes du budget programme.

Cependant, le démarrage tardif du budget en 2013 a été un handicap pour l'obtention des résultats à 100 %.

En perspective, il sera question de :

- Densification du nombre de centres formant les jeunes du niveau post primaire (passer de 42 à 71 centres) ;
- Démarrage effectif du processus d'accompagnement à l'installation des jeunes formés ;

- Renforcement des capacités des CNFZV en matière d'infrastructures et d'ateliers pédagogiques ;

Opérationnalisation du décret 010/96 portant statut des CNFZV.

Action 01 AMÉLIORATION DES OUTILS DE PLANIFICATION ET DE COOPÉRATION

OBJECTIF	Rendre opérationnels les outils de planification, de programmation et de coopération en matière d'élevage et de pêches								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de coopération produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		9.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		9						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	6 050 000	6 050 000	80,67 %	80,67 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance dans la maitrise de la méthodologie d'élaboration des documents de planification et de programmation - Insuffisance des moyens financiers par le minepia à atteindre les objectifs fixés entraînant ainsi la recherche des partenaires techniques et financiers.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Élaboration et suivi du plan d'action ministérielle ; - Élaboration des documents de planification et de programmation budgétaire du MINEPIA (Stratégie ministérielle, PAP, CDMT, etc.). Signature des conventions et mou								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'atteinte de ce résultat a été possible principalement grâce à l'accent mis sur la coordination stratégique et au dynamisme des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de cette action. Les ressources allouées à cette action ont servies dans la réalisation des différentes activités y inscrites. Le PAP et CDMT ont été produits								
Perspectives 2014	- Nécessité de continuer à développer le partenariat ; - Poursuite de l'amélioration des documents de planification et de programmation - Nécessité de renforcement des capacités des cadres en la gestion des projets ; en l'élaboration des TDR, DAO, PAP, CDMT, ... Nécessité de concevoir un logiciel de suivi évaluation des projets et programmes du MINEPIA.								

Action 02 PRODUCTION DES DONNÉES STATISTIQUES

OBJECTIF	Produire les données statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de Documents produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		20.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		18						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	991 500 000	991 500 000	991 500 000	991 500 000	989 775 000	989 775 000	99,83 %	99,83 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Mise en œuvre de cette action intervient dans un contexte marqué par l'obsolescence ou l'absence des données structurelles, la faible qualité ou l'absence des données conjoncturelles et la faiblesse des capacités techniques et organisationnelles au niveau de la DEPCS. Facteurs qui ont influencé positivement la mise en œuvre de l'action sont : - Mise en place effective de l'organigramme du MINEPIA par la nomination des cadres dans les services régionaux des statistiques et la cellule des enquêtes et des statistiques ; - Appui technique de l'Institut National de la Statistique ; - Engouement marqué par le personnel de la chaine de collecte et de production des statistiques. Facteurs qui ont influencé négativement la mise en œuvre de l'action sont entre autres : - Lenteur dans le décaissement des ressources financières dédiée aux activités planifiées ; - Faible quantité et qualité des ressources humaines, matérielles et financières ; Délinquance de certains personnels des services déconcentrés du MINEPIA impliqués dans la collecte des données de l'enquête pastorale								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Recensement général de l'élevage et de l'aquaculture ; - Enquêtes pastorales annuelles ; Programme d'amélioration de l'Information Statistique en élevage, pêches et industries animales								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les extraits issus de la mise en œuvre de cette action sont : - 12 notes mensuelles sur les prix produites ; - 4 notes trimestrielles sur les importations ; - Un rapport de l'enquête pastorale ; - Un rapport de monographie des activités et des produits de l'élevage et de l'aquaculture ; les documents techniques du Recensement Général de l'Élevage et de l'Aquaculture avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique ;								
Perspectives 2014	Poursuivre la mise en œuvre des activités préparatoire du recensement général de l'agriculture et de l'élevage et la mise en œuvre du programme d'amélioration de l'information statistique au MINEPIA.								

Action 03 ADMINISTRATION ET PILOTAGE DES SERVICES

OBJECTIF	Coordonner les activités des différents services du MINEPIA								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports d'activités produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 12,5%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		21.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		735.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 160 647 000	2 160 647 000	2 150 897 696	2 150 897 696	967 234 000	926 457 000	43,07 %	43,07 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Utilisation optimale des ressources disponibles et réorganisation des intervenants au regard des insuffisances constatées lors de l'exécution des programmes qui concourent à la réalisation des objectifs de production assignés au MINEPIA								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition de matériels modernes de communication								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'activité a été réalisée et a permis d'acquérir du matériel moderne de communication en l'occurrence du matériel de sonorisation								
Perspectives 2014									

Action 04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'actes de gestion de carrières signés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 07%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		1200.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		13800.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2 200						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 132 500 000	2 132 500 000	2 129 296 900	2 129 296 900	2 064 100 000	20 596 500 000	96,7 %	96,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Redéploiement d'un nouveau personnel et l'utilisation optimale des ressources disponibles								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 2e phase du recensement général des personnels du MINEPIA - Poursuite de la modernisation du système de gestion des carrières Mise en œuvre du plan de formation des personnels								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Fichier du personnel mis à jour - 900 actes de gestion des carrières signés et pris en charge sur le site du MINEPIA Les capacités des responsables des services centraux ont été renforcées dans plusieurs domaines								
Perspectives 2014	Assainissement et Mise en place du fichier physique et électronique du Personnel								

Action 05 SUIVI ET ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer la qualité des services rendus aux usagers								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jours de traitement des dossiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		7.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	191 322 000	191 322 000	186 034 895	186 034 895	140 282 000	135 331 000	72,74 %	72,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La prise de l'engagement solennel du Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales pour la lutte efficace contre la corruption. Insuffisance des moyens financiers								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Initiatives à Résultat Rapide Missions de contrôle et d'évaluation des services déconcentrés et organismes sous tutelle								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Elaboration du guide de l'Usager Vulgarisation de 1500 copies dans les services centraux et déconcentrés et des autres services.								
Perspectives 2014	- Poursuite des activités des IRR Poursuite des missions de contrôle et d'évaluations des services déconcentrés et organismes sous-tutelle								

Action 06 GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

OBJECTIF	Améliorer la qualité de la dépense								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution physico-financière du budget				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 07%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		86.94						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		88%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 916 813 000	2 132 313 000	2 299 575 982	1 515 075 982	618 920 000	584 343 000	38,57 %	38,57 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Agrandir, maintenir et maîtriser l'ensemble des biens meubles et immeubles du MINEPIA ; - Augmenter l'efficacité du mode de gestion financière et matérielle.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Construction d'un bâtiment R+3 pour les directions techniques du MINEPIA à Mvog-Betsi (Phase1) ; - Construction des délégations départementales ; - Construction des délégations d'arrondissement ; - Construction de deux délégations régionales du Centre et du Nord (Phase 1) ; - Achèvement de la construction de la délégation régionale de l'Est ; - Équipement des services centraux et déconcentrés en mobiliers, matériels informatiques et matériels roulants.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- lancement tardif des marchés au niveau du MINMAP n'a pas permis de lancer l'appel d'offres pour la construction du R+3 ; Dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnels du MINEPIA, des infrastructures ont été construites et des équipements ont été acquis pour les services centraux et déconcentrés.								
Perspectives 2014	Continuer la construction et l'équipement des locaux pour les services centraux et déconcentrés du MINEPIA.								

Action 07 FORMATION PROFESSIONNELLE DU SOUS SECTEUR EPIA

OBJECTIF	Assurer la formation des professionnels du sous secteur EPIA								
Indicateur	Intitulé:		Nbre de professionnels formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 44%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2013						
	Valeur de référence:		2000.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		11000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 054 400 000	2 054 400 000	2 052 398 877	2 052 398 877	1 601 999 000	1 601 999 000	78,05 %	78,05 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La réalisation de l'action a été caractérisée par le passage effectif de la première à la seconde phase du programme C2D/AFOP ; - Le déficit en personnel formateur et d'appui dans les CNFZV ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Développement de la formation aux métiers agropastoraux et halieutiques avec AFOP sous financement C2D ; La construction l'équipement et la rénovation des infrastructures dans les Centres Nationaux de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique (CNFZVH) de Fouban, de Jakiri et de Maroua ;								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'obtention des résultats n'aura été possible que grâce notamment : - l'augmentation du nombre de centres formant les jeunes post primaires (CEP); - le renforcement des effectifs des cadres mis à la disposition du programme AFOP ; - une appropriation progressive des normes et principes du budget programme. Cependant, le démarrage tardif du budget en 2013 a été un handicap pour l'obtention des résultats à 100% ;								
Perspectives 2014	- Densification du nombre de centres formant les jeunes du niveau post primaire (passer de 42 à 71 centres) ; - Démarrage effectif du processus d'accompagnement à l'installation des jeunes formés ; - Renforcement des capacités des CNFZV en matière d'infrastructures et d'ateliers pédagogiques ; - Opérationnalisation du décret 010/96 portant statut des CNFZV								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Pour le programme de **Développement des Productions et des Industries Animales (Programme 406)**, on relève :

- En matière de développement de la filière porcine, 178 éleveurs des régions du Nord, du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Sud, du Littoral et de l'Extrême-Nord sinistré de la PPA de 2012 ont reçu des subventions pour un montant de 398 492 000 FCFA ;
- la construction de 03 centres de collecte de miel à Yaoundé 2, Tombel et Oku ;
- l'acquisition de 2 500 doses de semences en vue de l'amélioration génétique du cheptel des producteurs laitiers ;
- Signature 455 conventions avec les OP de productions animales pour un montant de subvention de 8 333 532 603 Fcfa dans le cadre du projet PACA ;
- Financement des 818 OP pour un montant de 2 729 547 150 Fcfa dans le cadre du projet ACEFA ;
- la mise en place des infrastructures d'élevage, l'adduction en eau, et l'amélioration des pâturages dans les stations d'élevage (Louguéré, Wakwa, Kounden et Batouri ;
- la construction de 09 centres de collecte de lait dans les régions septentrionales ;
- Le renforcement des capacités des producteurs ;
- la structuration et l'organisation de producteurs pour l'ensemble des filières ;
- l'augmentation substantielle des producteurs encadrés sur l'ensemble des filières ;
- Acquisition de 02 unités de fabrication d'aliments pour bétail au profit de 02 organisations de producteurs féminines dans l'Extrême-Nord et le Nord-Ouest
- Acquisition de 05 véhicules isothermes pour le transport hygiénique des carcasses de viandes au profit de plusieurs communes ;
- les appuis en matériels, équipements et infrastructures octroyés aux producteurs.

Pour le programme d'**Amélioration de la Couverture Sanitaire des Cheptels et de la Lutte contre les Zoonoses (Programme 407)**, on relève :

- l'acquisition de près de 7 000 000 de doses de vaccins contre les principales épizooties ;
- l'organisation des campagnes de vaccination contre les principales maladies animales (peste des petits ruminants, maladie de Newcastle, Anthrax, PPCB, etc.) ;
- l'équipement des Services Vétérinaires en stock de matériel d'intervention d'urgence ;
- L'assainissement des foyers des principales épizooties enregistrées dans les élevages tels que la Peste Porcine Africaine ;
- Le renforcement de la surveillance des maladies par l'équipement du personnel en outil de communication ;
- L'amélioration de la qualité du diagnostic dans la partie méridionale par l'ouverture d'une annexe du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) à Yaoundé ;
- La finalisation du plan de restructuration du LANAVET et l'affectation des ressources à ce

laboratoire dans le cadre des missions de services publics.

- l'introduction de l'estampillage des viandes par l'équipement de 84 abattoirs en estampilles sanitaires sécurisés et encres alimentaires ;
- la formation de 120 inspecteurs affectés aux abattoirs sur la procédure d'estampillage et l'utilisation de nouveaux équipements (estampilles) ;
- l'acquisition des équipements d'inspection sanitaires vétérinaires ;
- La lutte contre les zoonoses émergentes et ré-émergentes par l'amélioration du diagnostic et des actions de préventions (acquisition de 20 000 doses de vaccins antirabiques et l'organisation des campagnes de vaccination des animaux de compagnies dans toutes les régions) ;
- La poursuite de l'équipement du laboratoire d'analyses des denrées alimentaires de Douala en vue du démarrage de ses activités ;
- La lutte contre la circulation des faux médicaments vétérinaires par la fermeture de plusieurs points de distribution ;
- l'étude pour une convention entre le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) et l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) de France pour le contrôle de qualité des médicaments vétérinaires ;
- La restructuration du dispositif de surveillance des maladies animales ;
- La mise en œuvre du plan national de lutte contre les zoonoses ;
- L'élaboration en cours des plans stratégiques de lutte contre quatre principales (4) maladies transfrontalières du bétail objet du commerce, en collaboration avec la FAO ;
- L'intensification de la lutte contre les trypanosomes et leurs vecteurs ;
- La promotion du secteur privé vétérinaire ;
- l'augmentation du taux de couverture vaccinale des cheptels ;
- La poursuite de la modernisation des structures d'inspection et de contrôle des qualités des denrées alimentaires d'origines animale et halieutique.

Pour le programme de **Développement des Productions Halieutiques (Programme 408)**, on relève :

- Mise en œuvre de la phase pilote d'étude sur l'élevage de poisson en cage sur trois sites (Retenue de Lagdo, le fleuve Nyong à Mbalmayo et le fleuve Sanaga à Ebebda) ;
- la finalisation de la construction de l'Institut des Arts et Métiers Nautiques de la Pêche (IAMNP) à Limbe ;
- l'appui en matériels aux groupes de pêcheurs de la zone de Bakassi et du Lac Tchad ;
- la construction en cours de 07 unités pilotes d'aquaculture pour l'installation des jeunes ;
- le diagnostic participatif et la structuration des pêcheurs et aquaculteurs à Lom-Pangar, Mekin ;
- la construction d'une unité de production d'alevins et d'aliments à Fouban ;
- la réhabilitation de la station aquacole d'Ebolowa et du Centre de pêche de Maga quatre (04) stations aquacoles, la construction ;

- la construction des équipements communautaires au bénéfice des producteurs notamment deux (02) unités de fabrique de glace, huit (08) halls de vente de poissons, quatorze (14) fumoirs et séchoirs modernes ;
- la construction des équipements communautaires au bénéfice des producteurs notamment un (01) magasin de stockage de poisson à Kousseri, seize (16) halls de vente de poissons, onze (11) fumoirs et séchoirs modernes.

III.2. BILAN FINANCIER

Au cours des trois derniers exercices budgétaires (2011-2013), le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales a reçu une enveloppe globale de 75,467 milliards de FCFA, toutes sources de financements confondues, dont 34,970 milliards de FCFA en Investissement et 40,497 milliards de FCFA en Fonctionnement.

3.2. LEÇONS APPRISES

- Le cadre de pilotage à travers une bonne coordination cohérente des actions à l'intérieur de la chaîne de responsabilité est un outil essentiel pour percevoir l'efficacité du budget programme. Ainsi, aucune action n'étant complète par elle-même, elle a besoin des matériaux provenant d'autres actions pour être réalisée. La coordination trouve ici son caractère impératif, pour réussir la mise en œuvre des programmes ; aussi, l'utilisation optimale des ressources disponibles et la réorganisation des intervenants au regard des insuffisances constatées lors de l'exécution des programmes sont indispensables pour la réalisation des objectifs de production ;
- Le budget programme est une construction permanente. En 2013 la mise en œuvre des programmes du MINEPIA a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;
- Il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, en particulier les programmes opérationnels afin d'éviter d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes. La mise en place d'une base de données, ou l'élaboration des indicateurs permettrait de régler en partie ce problème.
- Bien choisir les indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. Il faudrait un meilleur accompagnement dans la formulation des indicateurs.

3.3. PERSPECTIVES 2014